

APRÈS UNE ATTENTE DE QUATRE JOURS

LE CORPS SANS VIE DU PETIT AYOUB EXTRAIT DU PUITS

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8584 LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ÉLECTIONS LOCALES

Les listes électorales passent à la révision

Page 3

MODIFICATION DU CODE PÉNAL

PEINE DE MORT POUR LES PYROMANES ET LES RAVISSEURS D'ENFANTS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la modification du Code pénal afin de réintroduire la peine capitale dans deux cas précis, les incendies volontaires ayant entraîné des décès et les enlèvements de mineurs accompagnés de sévices. Le texte doit être modifié dans les prochains jours avant sa présentation au Gouvernement puis à l'Assemblée populaire nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué des services de la Présidence de la République.

PAGE 24



UN PPI DE 130 MILLIARDS DE DOLLARS

Des anomalies détectées grâce à la numérisation

Page 5

STRATÉGIE DE PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME

Les défis de l'inclusion et de l'autonomie

Pages 6 et 7

ART RUPESTRE À DJANET

Entre recherche et conservation

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SANTÉ SCOLAIRE

Un dossier médical numérique pour chaque élève

Le ministère de la Santé prépare la numérisation progressive des dossiers médicaux des élèves. Dès la première année du primaire, chaque enfant devra disposer d'un dossier médical individuel, actualisé au fil des examens, dans le cadre d'un nouveau dispositif destiné à renforcer le dépistage, la prévention et la prise en charge en milieu scolaire.


Renforcer le dépistage et la prévention.

Cette mesure figure dans l'instruction n° 24 du 30 août 2026, consacrée aux activités de santé scolaire pour l'année 2026/2027. Adressée aux walis, aux directions de la santé ainsi qu'aux établissements hospitaliers et éducatifs, elle fixe une nouvelle feuille de route pour les unités de dépistage et de suivi scolaires.

Le nouveau dispositif prévoit l'établissement d'un dossier médical « complet et fiable » pour chaque élève dès son entrée au primaire. Les parents devront notamment fournir des informations sur les antécédents médicaux de leur enfant, ses allergies, ses éventuelles maladies chroniques et sa situation vaccinale. Le dossier sera mis à jour à chaque examen périodique. Cette base de données doit permettre, à terme, d'accélérer la numérisation des dossiers médicaux au sein des unités de dépistage et de suivi, tout en garantissant la confidentialité des informations recueillies. Pour assurer le déploiement du dispositif, le ministère demande la reprise des activités des unités de dépistage et de suivi parallèlement à la rentrée administrative du secteur de l'éducation nationale.

Le renforcement de ces structures en personnels, équipements et moyens logistiques est également préconisé. Le département de la Santé vise ainsi une couverture de référence d'une équipe médicale pour 4 000 élèves.

Des équipes mobiles seront, par ailleurs, mises en place afin de couvrir les établissements situés dans les zones isolées. La formation des équipes de santé scolaire devra également être généralisée dans les 69 wilayas.

Le programme prévoit des examens de santé physique pour les élèves des classes préparatoires, des première et quatrième années du primaire, des première et quatrième années du collège ainsi que des première et troisième années du secondaire.

Le dépistage bucco-dentaire concernera, quant à lui, les classes préparatoires, les première, deuxième et quatrième années du primaire ainsi que la deuxième année du collège.

La santé mentale occupe une place importante dans cette nouvelle feuille de route. Les psychologues et les orthophonistes seront sollicités pour repérer les élèves nécessitant une prise en charge et les orienter vers les structures adaptées.

Le dispositif cible notamment les enfants présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles du comportement, un handicap ou encore vivant dans des situations sociales précaires. Un système d'alerte précoce doit également permettre une meilleure coordination entre enseignants, administrations scolaires, équipes de santé et parents. Les clubs de santé scolaire seront réactivés afin de renforcer l'écoute, la sensibilisation et le soutien entre élèves.

Avant la rentrée, des contrôles périodiques de l'hygiène et de la sécurité devront être effectués dans les établissements scolaires, en coordination avec les collectivités locales et les bureaux communaux de santé.Les cantines, sanitaires, dortoirs et points d'eau potable feront l'objet d'un suivi particulier. Toute anomalie constatée devra être corrigée rapidement.

Le ministère prévoit également une procédure accélérée pour le signalement et la prise en charge des maladies transmissibles. Les travailleurs des cantines devront subir un examen médical périodique au moins deux fois par an.

Le respect du calendrier national de vaccination est également rappelé pour les élèves de première année du primaire, du collège et du secondaire. Des séances de rattrapage seront organisées pour les élèves n'ayant pas reçu les vaccins requis.

Enfin, les équipes de santé scolaire devront renforcer les campagnes d'éducation sanitaire, notamment contre le tabagisme, et promouvoir davantage l'activité physique auprès des élèves. Ces actions s'inscrivent également dans la préparation de la Journée nationale de la santé scolaire, célébrée le 29 septembre.

Lynda Louifi

UNIVERSITÉ ALGER 2

Un master inédit pour former des spécialistes des addictions

POUR la première fois, l'Université d'Alger 2 Abou El Kacem Saadallah propose un master en « Sciences de l'addiction », destiné aux étudiants titulaires d'une troisième année de licence en psychologie clinique, avec l'ouverture des inscriptions jusqu'au 10 septembre pour l'année universitaire 2026-2027. Cette nouvelle spécialisation intervient dans un contexte marqué par le renforcement de la lutte contre les stupéfiants et la nécessité de développer des compétences spécialisées dans la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des conduites addictives.

Proposé par la Faculté des sciences sociales à travers le département de psychologie, le master « Sciences de l'addiction » s'adresse aux étudiants issus de la psychologie clinique souhaitant approfondir leur formation dans un domaine particulièrement complexe. La faculté a précisé que les candidatures doivent être effectuées en ligne, à travers les formulaires mis à la disposition des candidats par l'Université d'Alger 2. Deux formulaires ont été prévus pour deux catégories de candidats, avec une répartition correspondant à des quotas de 80 et 20 %.

L'établissement précise par ailleurs que les candidats ne doivent pas avoir déjà obtenu un diplôme de master, quelle que soit la spécialité. Une possibilité de réorientation est toutefois prévue pour les étudiants déjà inscrits, au titre de l'année universitaire 2026-2027, dans une autre spécialité. Ils peuvent solliciter une réinscription dans le master « Sciences de l'addiction », sous réserve de remplir les conditions fixées par l'université.

L'intérêt de ce parcours réside dans la possibilité d'aborder les addictions au-delà de leur seule dimension liée à la consommation de substances psychoactives. Les conduites addictives soulèvent en effet des questions qui touchent à la santé mentale, au comportement, à l'environnement familial et social, ainsi qu'aux mécanismes psychologiques de la dépendance.

Cette approche est particulièrement importante dans la mesure où la prise en charge d'une personne confrontée à une addiction ne se limite pas à l'arrêt de la consommation.

Elle suppose également de comprendre les facteurs de vulnérabilité, les mécanismes de dépendance, les risques de rechute et les conditions nécessaires à un accompagnement adapté.

Par ailleurs, il convient de noter que l'ouverture de ce master intervient dans un contexte national marqué par l'intensification de la lutte contre les stupéfiants. Mais l'enjeu de cette nouvelle formation dépasse la seule question du trafic de drogue.

La réponse aux addictions repose également sur un important volet de prévention, de dépistage, d'accompagnement psychologique et de réinsertion. Ces dimensions nécessitent des professionnels capables de comprendre la dépendance et ses conséquences sur l'individu, sa famille et son environnement.

C'est précisément sur ce terrain que la formation universitaire peut jouer un rôle.

En proposant une spécialisation consacrée aux sciences de l'addiction, l'Université d'Alger 2 inscrit la question de la dépendance dans une démarche académique et scientifique, avec une place accordée à la compréhension des mécanismes psychologiques et sociaux qui accompagnent les conduites addictives.

Pour les étudiants en psychologie clinique, ce master constitue surtout une nouvelle possibilité de spécialisation dans un domaine qui exige des connaissances spécifiques. La création de ce parcours peut également contribuer au développement de la recherche sur les addictions, notamment sur les facteurs favorisant l'apparition des conduites addictives, les mécanismes de dépendance, les stratégies de prévention et les modalités d'accompagnement psychologique.

Sihem Bounabi

ÉLECTIONS LOCALES

Les listes électorales passent à la révision

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a supervisé, hier, le lancement de la période de révision exceptionnelle des listes électorales à partir de la wilaya de Tipasa, en prévision des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC et APW), prévues le 28 novembre prochain.

A moins de trois mois de ce rendez-vous électoral, cette opération, qui s'étend du 6 au 17 septembre, constitue l'une des premières échéances importantes du calendrier devant conduire au scrutin. Elle vise à permettre aux citoyens concernés, à l'échelle nationale, de s'inscrire sur les listes électorales ou de mettre à jour leur situation.

Cette période de révision exceptionnelle intervient conformément au décret présidentiel n° 26-284 du 29 août 2026 portant convocation du corps électoral en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya. Publié au Journal officiel n° 62, le décret prévoit l'ouverture de la révision exceptionnelle à compter du 6 septembre et sa clôture le 17 du même mois. La convocation du corps électoral avait été officialisée le 30 août dernier. A cette occasion, les membres de la commission chargée de la révision exceptionnelle des listes électorales ont été installés dans la commune de Tipasa, avant l'annonce officielle du lancement de l'opération. Celle-ci se déroulera donc du dimanche 6 septembre au jeudi 17 septembre 2026.

Le président de l'ANIE, accompagné du wali de Tipasa, s'est également rendu au siège de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections. Les deux responsables ont visité les différents bureaux et installations, notamment la salle technique dédiée à la numérisation des fichiers, ainsi que les moyens et mécanismes utilisés pour le suivi et le traitement des opérations de révision exceptionnelle des listes électorales.

A cette occasion, Saad Arous a invité les citoyens non inscrits sur les listes électorales et remplissant les conditions légales requises à régulariser leur situation. Sont également concernés les citoyens qui auront atteint l'âge de 18 ans révolus le jour du scrutin, prévu le 28 novembre 2026. Les personnes concernées doivent se rapprocher de leur commune de résidence afin de demander leur inscription auprès de la commission communale chargée de la révision des listes électorales. Elles doivent être munies d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de résidence.



Saad Arous.

Les électeurs ayant changé de domicile sont, pour leur part, appelés à s'adresser à la commission compétente de leur nouvelle commune de résidence afin d'y transférer leur inscription.

L'ANIE met également à la disposition des citoyens un service en ligne permettant de procéder à une préinscription ou de vérifier leur situation électorale via la plateforme dédiée. Toutefois, cette démarche en ligne ne dispense pas du déplacement à la commune, qui demeure nécessaire pour finaliser l'inscription et valider les pièces justificatives. Dans le même temps, l'ANIE poursuit ses préparatifs sur le terrain en prévision de ces élections locales. Son président a déjà procédé à l'installation des coordinateurs de wilaya, tandis que le conseil de l'ANIE a tenu, vendredi dernier, une réunion consacrée au suivi et à l'évaluation des préparatifs en cours. Cette réunion avait notamment confirmé, selon les termes de l'Autorité, « l'accélération du dispositif » à l'approche des principales échéances du calendrier électoral.

Le scrutin du 28 novembre doit ainsi permettre le renouvellement des assemblées locales, dans le cadre du découpage territorial en vigueur, qui compte désormais 69 wilayas. L'ensemble des opérations engagées dans les prochaines semaines devrait permettre de finaliser les listes électorales et de préparer les différentes étapes devant conduire au vote.

T. Bouhamidi

ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Vers une cartographie nationale

L'ADMINISTRATION territoriale entend mieux maîtriser et préserver sa mémoire institutionnelle. Le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounâama, a souligné, hier à Alger, la nécessité d'élaborer une cartographie nationale stratégique permettant d'inventorier les fonds d'archives conservés au niveau des collectivités locales et de recenser les compétences spécialisées chargées de leur gestion.

Ces déclarations ont été faites à l'École nationale d'administration (ENA), à l'occasion du lancement d'une série de conférences régionales consacrées à la gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère de la transformation numérique. Organisées par la Direction générale des Archives nationales, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ces rencontres se poursuivront jusqu'au 8 novembre prochain.

Intervenant en préambule, M. Bounâama a insisté sur la nécessité de disposer d'une vision nationale de l'état des archives conservées au niveau local. La mise en place de cette cartographie doit notamment permettre de « préserver le fonds archivistique important du secteur et de valoriser le rôle de premier plan des archives », en tant qu'élément contribuant à la définition des stratégies et à la prise de décision, a-t-il expliqué.

Le responsable a également préconisé l'élaboration d'une cartographie nationale des ressources humaines spécialisées dans la gestion des archives et des documents. Une telle démarche permettrait, selon lui, de mieux connaître les compétences disponibles au sein des collectivités locales et d'accompagner la modernisation de cette fonction.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent ces conférences régionales, qui s'insèrent dans la dynamique nationale visant à « instaurer une administration numérique efficace, en mesure de répondre aux exigences de la bonne gouvernance et d'assurer la protection et la valorisation du patrimoine institutionnel, qui constitue la composante et la ressource essentielles de la mémoire nationale », a expliqué M. Bounâama.

Ces efforts doivent d'ailleurs contribuer, à ses yeux, à « reconstruire un système national intégré de gestion documentaire », appelé à jouer un rôle central dans la réforme administrative, la continuité du service public, la préservation des droits et la rationalisation de la prise de décision.

De son côté, le directeur général de la Modernisation et des Archives au ministère de l'Intérieur, Amar Bouderbala, a relevé que l'organisation de ces rencontres traduit la volonté du ministère et des services des Archives nationales de « conjuguer les efforts et d'accompagner les mutations que connaît l'administration publique ».

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique, laquelle « impose de développer les méthodes de gestion documentaire et de consolider les mécanismes de préservation de la mémoire institutionnelle et nationale », a-t-il avancé.

Dans le but d'unifier les procédures de gestion des documents d'activité et des archives au niveau des collectivités locales dans le contexte de la transformation numérique, plusieurs outils de référence ont été mis en place, a-t-il poursuivi, précisant que ceux-ci doivent permettre d'organiser les documents produits ou reçus au niveau des wilayas et des communes et d'assurer une meilleure maîtrise de leur volume croissant.

Sur le volet du contrôle et du suivi, Amar Bouderbala a, en outre, fait savoir qu'« un programme d'inspection des services d'archives de 19 wilayas a été établi entre 2025 et 2026 », afin de dresser un état des lieux de la gestion des archives et d'améliorer le fonctionnement de ces services.

Pour sa part, le directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, a mis en valeur le rôle des archives, qu'il a qualifiées de « mémoire de l'institution ». Il a, cependant, relevé que la transition vers le numérique ne se limite pas à la conversion des documents physiques en fichiers numériques.

« La transformation des documents en données numériques pose des défis pratiques qui nécessitent l'adoption d'un ensemble de mesures imposées par ce type d'archives, au premier rang desquelles figure la qualification de la ressource humaine », a-t-il argué.

Au fait, les travaux de cette manifestation se poursuivent à travers trois ateliers. Le premier est consacré aux procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales.Le deuxième porte sur la structuration de la fonction d'archiviste au sein des collectivités locales, par le biais de l'examen de la situation des ressources humaines spécialisées. Le troisième atelier est consacré à la protection et au traitement des archives historiques antérieures à 1962.

Après Alger, les conférences régionales se tiendront également dans les wilayas de Tlemcen, Oran, Annaba, Guelma, Constantine, Djelfa, Ouargla et Béchar. Elles visent à assurer une déclinaison territoriale de la politique nationale en matière de gestion, de conservation et de valorisation des archives.

Khalil Aouir

ALGÉRIE – NIGER

Coup d'accélérateur aux projets énergétiques

L'ALGÉRIE poursuit le déploiement de ses projets énergétiques au Niger, c'est dans ce sens que le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a réuni hier les responsables concernés pour faire le point sur plusieurs projets stratégiques à Agadez et Niamey, avec l'objectif d'accélérer leur réalisation et de renforcer les capacités électriques nigériennes. La réunion a porté sur l'état d'avancement des projets programmés à Agadez, portant principalement sur la réalisation de réseaux de transport et de distribution d'électricité, le renforcement des capacités de production électrique à travers l'installation d'une turbine mobile, ainsi que sur la réalisation d'une centrale solaire, a indiqué le communiqué du ministère. Les projets prévus dans la capitale Niamey ont également été examinés. Les résultats des études consacrées à la réhabilitation et au développement des réseaux de transport et de distribution d'électricité ont ainsi été présentés. Ces opérations doivent contribuer à améliorer l'efficacité et les performances du réseau, tout en renforçant la fiabilité et la continuité de l'approvisionnement en électricité. À cette occasion, M. Adjal a insisté sur la nécessité de renforcer le suivi technique des différents projets et d'accélérer leur mise en œuvre, conformément à l'approche retenue dans le cadre de la coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger. Par ailleurs, le ministre a souligné l'importance de ces projets pour le développement des infrastructures énergétiques nigériennes et l'amélioration du service public de l'électricité. Ils constituent également un levier pour approfondir la coopération bilatérale entre Alger et Niamey dans le secteur énergétique. La coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger connaît ainsi une dynamique majeure, portée par des investissements stratégiques dans l'électricité et les hydrocarbures. En sus de la centrale thermique de 40 MW à Niamey et les projets solaires à Agadez, les compagnies nationales des hydrocarbures des deux pays, Sonatrach et Sonidep, renforcent, en parallèle, leur partenariat technique à travers des projets de forage pétrolier, d'infrastructures de raffinage à Dosso, ou encore le puits d'exploration de Kafra Sud-Est 1 dans le nord du pays, ainsi que la concrétisation du projet stratégique de gazoduc transsaharien.

R. B.

RÉUNION DE L'OPEP+

L'Algérie maintient sa production à 1,007 mb/j

L'ALGÉRIE et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, hier, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international. Le quota de production de l'Algérie demeurera ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour (mb/j). La décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier.

M. B.

L'AFREXIMBANK REVIENT SUR L'IATF 2025 À ALGER

Un bilan record du montant des contrats conclus

La 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée à Alger en septembre 2025 a permis de donner un nouvel élan au commerce intra-africain, avec la conclusion de contrats d'une valeur avoisinant les 50 milliards de dollars. C'est la vice-présidente exécutive de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), chargée du commerce intra-africain et du développement des exportations, Kanayo Awani, qui l'a annoncé, soulignant le bilan «record» de cette édition.



Un nouvel élan pour le commerce intra-africain.

Dans une déclaration publiée sur le site officiel d'Afreximbank, la responsable a estimé que les résultats enregistrés consacrent la place de l'IATF parmi les principaux leviers du commerce, de l'investissement et de l'intégration économique en Afrique. Placée sous le slogan «Passerelle vers de nouvelles opportunités», l'édition d'Alger a notamment été marquée par une forte progression du nombre de participants, du volume des accords conclus et de la valeur des transactions. Selon Kanayo Awani, cette dynamique a contribué à renforcer le commerce intra-africain, tout en faisant de la foire une plateforme efficace pour faciliter l'accès aux marchés, favoriser les échanges entre entreprises et ouvrir la voie à de nouveaux partenariats. La responsable d'Afreximbank a également relevé que les résultats cumulés des quatre premières éditions témoignent de «l'influence croissante» de la manifestation. Celle-ci a attiré plus de 180.000 participants et 6.600 exposants issus de 132 pays, tandis que la valeur cumulée des accords commerciaux et d'investissement conclus a dépassé les 167 milliards de dollars.

L'impact de l'IATF s'étend également aux petites et moyennes entreprises (PME). Près de 360.000 PME ont ainsi bénéficié de la dynamique créée par la foire, parmi lesquelles des milliers d'entreprises dirigées par des femmes et des jeunes.

Sur le plan de l'emploi, l'impact de la manifestation est estimé à 42 opportunités pour chaque million de dollars investi dans la foire. À ce titre, chaque édition contribuerait à la création de plus d'un demi-million d'emplois directs à travers le continent. Lors de cette manifestation continentale, les opérateurs économiques algériens avaient largement tiré profit de leurs échanges avec leurs homologues africains. Au total, 11,4 milliards de dollars d'accords commerciaux avaient été directement conclus par des opérateurs algériens, soit près de 23,6 % de la valeur globale des accords annoncés lors de la foire.

À ce montant s'étaient ajoutés 11,6 milliards de dollars d'opportunités et d'engagements financiers recensés au profit de l'Algérie, confirmant l'impact de l'IATF sur le développement des échanges et des perspectives d'investissement dans le pays.

Organisée par Afreximbank en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'IATF tiendra sa prochaine édition à Lagos, au Nigeria, du 5 au 11 novembre 2027.

Rim Boukhari

MODERNISATION DES ROUTES ET PREVENTION DES RISQUES CLIMATIQUES

Mise à niveau des infrastructures de la capitale

L'ACCÉLÉRATION des projets routiers inscrits dans le cadre du Plan jaune de la capitale, l'amélioration du cadre urbain et les mesures préventives face aux risques liés aux incendies et aux intempéries ont été au centre de la réunion présidée par le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, consacrée au suivi de plusieurs dossiers structurants pour la capitale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la wilaya. La modernisation du réseau routier figure parmi les principaux dossiers examinés lors de cette rencontre. Les responsables concernés ont présenté un point d'étape sur l'avancement des travaux de dédoublement de plusieurs axes stratégiques, inscrits dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation d'Alger.

Les projets portent notamment sur le dédoublement de la route de wilaya n° 233, reliant l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih à la route de wilaya n° 133, ainsi que sur la route de wilaya n° 133 entre la zone de Blouata, à Ouled Fayet, et Souidania, jusqu'à l'entrée de Douéra. Le programme concerne également la route de wilaya n° 142 reliant Souidania à Ouled Fayet, en passant par les quartiers El-Khadra, jusqu'à la résidence universitaire pour filles n° 3, ainsi que la route nationale n° 36 entre Baba Hassen et Ouled Fayet.

La réunion a également permis de faire le point sur le projet de réalisation de deux accès à l'autoroute reliant le complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Khraissia. Ces deux infrastructures, prévues à partir de l'accès de Draria vers le quartier des 2 000 logements AADL de Draria et la zone d'Oued Tarfa, doivent répondre aux besoins exprimés par les habitants du secteur. A terme, ces nouveaux accès devraient faciliter la circulation des véhicules à destination et en provenance de l'autoroute menant au stade du 5-Juillet, tout en améliorant la desserte des différents quartiers concernés et leur connexion aux principaux axes de la capitale.

A ce titre, Rabehi a donné des instructions pour «accélérer le déplacement des différents réseaux qui entravent l'avancement des chantiers», en sus de son insistance sur «la mise en place de la signalisation directionnelle et l'installation de l'éclairage public». Par ailleurs, une attention particulière devrait être accordée à l'aspect environnemental et à l'amélioration de l'état général des zones concernées par les travaux, afin que les opérations d'aménagement routier s'accompagnent d'une requalification du cadre de vie. Les walis délégués ont été appelés à effectuer régulièrement des sorties sur le terrain et à tenir des réunions de suivi avec les présidents des Assemblées populaires communales ainsi qu'avec les différents intervenants. L'objectif est de permettre un suivi rapproché des chantiers et de lever rapidement les contraintes susceptibles de ralentir leur réalisation. En outre, la situation environnementale dans les différentes communes d'Alger a été au centre des discussions. Le ministre a ainsi appelé «à redoubler d'efforts pour améliorer le cadre urbain et mettre fin aux différentes formes de dégradation qui affectent certains espaces de la capitale».

Les instructions portent notamment sur la récupération des espaces occupés illégalement, ainsi que sur le renforcement des opérations de nettoyage des plages, des espaces de promenade et des places publiques, l'objectif étant d'offrir aux citoyens un environnement plus propre et mieux entretenu.

La prévention des incendies de forêt constitue un autre volet important du dispositif. Dans ce contexte, les services concernés ont été invités à intensifier les opérations d'enlèvement des pneus usagés et des différents matériaux susceptibles de favoriser la propagation des feux, particulièrement durant cette période où le risque demeure élevé.

Le dernier point, mais non le moindre, abordé lors de cette réunion, concerne les préparations à la saison automnale, avec un accent particulier sur la prévention des conséquences liées aux perturbations météorologiques. Rabehi a donné des directives pour «la poursuite des opérations préventives engagées par les services de la wilaya depuis juillet dernier», notamment le nettoyage des avaloirs et des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, soulignant que ces opérations devront être maintenues de manière régulière tout au long de la saison des pluies.

Sihem B.

UN PPI DE 130 MILLIARDS DE DOLLARS

Des anomalies détectées grâce à la numérisation

En plus d'avoir détecté des données non conformes dans le cadre du traitement des dossiers d'opérateurs économiques déposés exclusivement via la plate-forme numérique dédiée au programme prévisionnel d'importation (PPI), c'est l'»énorme» montant de la valeur globale des demandes d'importation introduites par les opérateurs économiques, estimée à plus de 130 milliards de dollars, qui vient d'être relevé.

Une enquête sera ouverte par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations afin de faire un audit des produits demandés à être importés. L'exploitation et le croisement des données de la plate-forme numérique dédiée au traitement des programmes prévisionnels d'importation (PPI), exploitée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a permis de relever nombre d'anomalies. Après des cas «inhabituels» et «suspects», avec des dossiers en double déposés par les opérateurs économiques activant dans l'importation, le traitement des dossiers relatifs au PPI pour le deuxième semestre 2026 a révélé que 3 961 opérateurs économiques employant entre zéro et cinq salariés ont introduit des demandes d'importation pour une valeur globale de 130,32 milliards de dollars.

Ces données, extraites de la plateforme numérique dédiée à l'importation des matières premières et des intrants de production, soulèvent des interrogations quant à la cohérence de certaines prévisions d'importation avec la taille des entreprises concernées et le nombre de salariés déclarés, a indiqué, samedi en fin de journée, le ministère dans un communiqué. Les données indiquent que 149 opérateurs n'employant aucun salarié ont formulé des demandes d'importation d'une valeur totale de 484,58 millions de dollars, tandis que 949 opérateurs employant un seul salarié ont introduit des demandes d'une valeur de 21,84 milliards de dollars. La valeur des demandes d'importation déposées par 851 opérateurs employant deux salariés s'est élevée à 88,76 milliards de dollars, contre 15,52 milliards de dollars de demandes introduites par 722 opérateurs employant trois salariés, 1,74 milliard de dollars par 641 opérateurs employant quatre salariés, et 13,84 milliards de dollars par 649 opérateurs employant cinq salariés, selon le ministère du Commerce extérieur.



Une enquête sera ouverte.

UN AUDIT DES IMPORTATIONS SERA RÉALISÉ

«Derrière cette situation inédite, il y a forcément une anomalie quant à la valeur des demandes d'importation déposées dans le cadre du PPI, détectée grâce à la numérisation», a certifié le professeur en économie et commerce, Brahim Guendouzi, selon lequel, dans ce cas, l'importation n'obéit plus au principe du besoin de fonctionnement des entreprises et à la qualification de ces dernières. Supposant la véracité de ces besoins, il a indiqué que cela relèverait un dysfonctionnement dans la régulation du commerce extérieur, sachant que le pays exporte l'équivalent de 39 à 40 milliards de dollars. Signalant que les importations dépassent les exportations de 20 à 30 %, il a souligné le fait que la valeur des demandes d'importation introduites par les opérateurs économiques représente deux fois plus les réserves de change du pays.

Le ministère du Commerce a décidé de prendre des mesures et d'ouvrir une enquête, en coordination avec les secteurs ministériels concernés, afin de procéder à un audit des matières premières, des intrants de production et des équipements importés par ces entreprises durant le premier semestre 2026, ainsi que durant les années précédentes.

Les opérations d'audit porteront, selon le ministère, sur la conformité des quantités et des valeurs importées avec la nature de l'activité déclarée, les capacités réelles de production, le nombre de travailleurs déclaré, ainsi que le volume réel de l'activité économique des entreprises concernées.

Le ministère a souligné que le caractère prévisionnel des programmes d'importation ne signifie nullement que ces prévisions soient déconnectées de la réalité économique de l'entreprise ou disproportionnées à ses capacités et besoins réels, précisant que les mesures adéquates seront prises sur la base des résultats de l'enquête et de l'audit, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Le ministère du Commerce extérieur avait relevé, mercredi dernier, des informations non conformes détectées dans le cadre du traitement des dossiers d'opérateurs économiques déposées via la plateforme numérique dédiée au PPI de matières premières et d'équipements, et ce grâce aux mécanismes d'analyse et de recoupement automatique des données de la plate-forme, renforcée par des technologies d'intelligence artificielle. Ainsi, en plus de faciliter les démarches, la numérisation est un outil essentiel et incontournable de contrôle et de transparence.

Lilia Aït Akli

NUMÉRISATION

Six nouveaux services dans le secteur de l'Energie

LE SECTEUR de l'Énergie et des Énergies renouvelables poursuit sa transformation numérique avec le déploiement de six nouveaux services sur le portail national des services numériques gouvernementaux. Cette démarche vise notamment à simplifier les procédures, réduire les délais de traitement et améliorer l'accès aux services pour les citoyens et les opérateurs économiques.

Ses services ont été présentés, hier, lors d'une réunion de coordination consacrée au suivi de l'avancement du processus de transformation numérique et de numérisation du secteur, présidée par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal.

La rencontre a permis de faire le point sur la mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information du secteur, ainsi que sur l'état d'avancement des applications et services numériques sectoriels. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN) et visent à renforcer l'intégration du secteur de l'Énergie dans l'écosystème national des services numériques gouvernementaux. À cette occasion, les participants ont examiné le déploiement des six nouveaux services numériques relevant du secteur, une démarche devant contribuer à élargir l'offre de services électroniques, simplifier les procédures administratives et rapprocher davantage les services des citoyens et des opérateurs économiques. Parmi ces nouveaux services figure «Simulation de deux factures», qui permet d'estimer, à titre indicatif, le montant d'une facture de consommation d'électricité et de gaz à partir des données de consommation. Le paiement électronique permet, pour sa part, aux clients de Sonelgaz de régler leurs factures d'électricité et de gaz à distance à l'aide des moyens de paiement disponibles, a indiqué le communiqué du ministère. Le secteur a également introduit la plateforme e-Taqati, qui permet aux usagers de Sonelgaz de suivre leur demande, de consulter des informations et d'effectuer plusieurs démarches à distance.

Le service ILTIMESS est, quant à lui, dédié au traitement des recours introduits par les citoyens auprès de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, avec la possibilité de suivre en ligne l'état de leurs dossiers.

Le service eTarcheed, lui, est intégré au programme national de gestion de l'énergie et destiné au suivi des projets d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation. Le sixième volet concerne les services relatifs aux autorisations d'exploitation et aux procédures réglementaires, conçus pour faciliter les démarches administratives liées aux activités du secteur.

Lors de cette réunion, le ministre a salué les efforts engagés dans le domaine de la numérisation, considérant la transformation numérique comme un levier essentiel de modernisation de l'administration et d'amélioration de ses performances. Il a appelé à poursuivre le développement et l'élargissement des services numériques afin de simplifier les procédures, réduire les délais de traitement des dossiers, renforcer la transparence et améliorer la qualité du service public.

Rim Boukhari



PLATEFORME «DZAIR DIGITAL SERVICE»

Intégration de l'espace du secteur des travaux publics

L'ESPACE dédié au secteur des travaux publics et des infrastructures a été intégré hier à la plateforme nationale des services numériques «Dzair Digital Service» (dzds.dz), une démarche visant à permettre aux opérateurs du secteur de bénéficier de services numériques et de suivre leurs dossiers à distance.

C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué, affirmant que cette opération s'inscrit dans le cadre du processus de numérisation des services liés à la qualification et à la classification professionnelles des entreprises, ainsi qu'à l'agrément des bureaux d'études privés.

Les personnes concernées peuvent désormais déposer leurs dossiers électroniquement via la plateforme et suivre les différentes étapes de leur traitement, sans avoir à se déplacer auprès de l'administration centrale ou des directions des travaux publics des wilayas, a précisé la même source.

Ce service numérique permettra de simplifier les procédures administratives et de réduire les délais de traitement des dossiers, tout en améliorant la qualité des services et en renforçant la transparence et l'efficacité dans la gestion des dossiers. Cette démarche devrait ainsi contribuer à l'amélioration du service public destiné aux entreprises de réalisation et aux bureaux d'études.

Plusieurs autres secteurs avaient déjà intégrés cette plateforme nationale des services numériques. Jeudi passé, le Haut-Commissariat à la numérisation a annoncé l'intégration de trois nouveaux services numériques dédiés au secteur des ressources en eau sur le Portail national des services numériques gouvernementaux.

Ces services concernent «la demande de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable», permettant aux citoyens de déposer leurs demandes de raccordement au réseau d'eau potable et d'en assurer le suivi à distance, ainsi que «la demande de raccordement au réseau public d'assainissement», qui permet de déposer les demandes de raccordement au réseau public d'assainissement et de suivre électroniquement les différentes étapes de leur traitement.

Le troisième service porte sur «le dépôt, la gestion et le suivi des demandes de certificats de qualification et de classification professionnelles des entreprises activant dans le secteur des ressources en eau». Six nouveaux services numériques relatifs au secteur de l'énergie avaient été également intégrés. Cette démarche entre dans le cadre des orientations du président de la République, visant à élargir l'offre de services numériques via le portail national des services numériques et à renforcer l'interopérabilité entre les secteurs.

Hamid B.

STRATÉGIE DE PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME

Les défis de l'inclusion et de l'autonomie

Alors que les pouvoirs publics multiplient les démarches pour structurer le dispositif national de prise en charge de l'autisme, notamment avec l'annonce d'un centre national de référence et le développement du dépistage précoce, les acteurs de la société civile appellent à une révision en profondeur de la stratégie adoptée. Pour la présidente de la Fondation Elias, Farah Acid, ces mesures demeurent toutefois insuffisantes sans une refonte structurelle de la prise en charge.

« La question n'est pas seulement de savoir ce que l'Etat va faire pour les personnes autistes, mais avec qui il va construire cette politique », insiste Farah Acid. Forte de son expérience du terrain, elle articule cette vision autour de trois axes stratégiques, à savoir instaurer une gouvernance participative intégrant les parents et les praticiens, lever les chevauchements de compétences entre les secteurs de la santé, de l'éducation et de la solidarité, et amorcer une transition du modèle institutionnel vers l'autonomie accompagnée. La première priorité concerne la gouvernance. Les politiques publiques ne peuvent être élaborées uniquement au niveau central, sans associer ceux qui vivent quotidiennement avec l'autisme.

Elle plaide ainsi pour une participation effective des familles, des parents ayant une expérience directe de l'autisme et des professionnels de terrain. Enseignants, psychologues scolaires, intervenants des centres psychopédagogiques et autres acteurs doivent pouvoir contribuer à l'élaboration des dispositifs. La deuxième priorité porte sur la répartition des responsabilités entre les différents secteurs. Pour Farah Acid, les missions de la santé, de l'éducation et de la solidarité doivent être mieux définies, tout en renforçant leur coordination. Le secteur de la santé doit intervenir dans les soins et l'évaluation, celui de la solidarité dans l'accompagnement social et le soutien aux familles, tandis que l'éducation nationale doit garantir la scolarisation des enfants autistes et adapter l'école à leurs profils.

La présidente de la Fondation Elias met notamment en garde contre le risque de développer des solutions éducatives parallèles. « On ne peut pas résoudre les difficultés de l'école inclusive en créant parallèlement un système éducatif à côté de l'éducation nationale », estime-t-elle.

Pour elle, les structures spécialisées ne doivent pas devenir une réponse systématique aux difficultés de l'école ordinaire. Celle-ci doit, au contraire, évoluer afin d'être davantage en mesure d'accueillir les élèves autistes. Le troisième axe concerne le modèle de prise en charge. Farah Acid appelle à sortir progressivement d'une logique centrée sur les établissements spécialisés pour privilégier la « vie autonome accompagnée ». L'objectif est de permettre aux personnes autistes de vivre au sein de la société tout en bénéficiant des soutiens nécessaires. Cette démarche doit être pensée dès l'enfance et se poursuivre à l'âge adulte à travers la scolarisation, la formation professionnelle, l'emploi, le logement et l'accompagnement social. Cette question devient particulièrement importante lorsque les parents vieillissent et ne peuvent plus assurer seuls la prise en charge de leur enfant. Pour Farah Acid, l'autonomie doit donc être anticipée et intégrée aux politiques publiques, plutôt que considérée comme une préoccupation tardive.



Des meures insuffisante.

A travers ces trois priorités, la Fondation Elias plaide pour un changement de modèle, afin de passer d'une logique principalement fondée sur les institutions à une approche davantage centrée sur la personne, son environnement et sa participation à la société. Le défi est désormais de faire travailler les secteurs concernés de manière complémentaire, tout en plaçant les familles et l'avenir des personnes autistes au cœur des décisions.

Lynda Louifi

DASS

Médéa part à la recherche des enfants non recensés

LA DIRECTION de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Médéa met les bouchées doubles pour préparer la rentrée scolaire des enfants à besoins spécifiques dans les meilleures conditions, dans le respect du principe de « l'égalité des chances dans l'éducation ». Dans cette perspective, une réunion du Conseil exécutif, consacrée à la rentrée sociale, a inscrit à son ordre du jour un point relatif à la rentrée scolaire des enfants à besoins spécifiques, témoignant de l'intérêt accordé à la garantie d'un environnement scolaire adapté à cette catégorie d'enfants.

Présidée par le wali de Médéa, Djelali Doumi, la réunion a été consacrée au suivi et à l'évaluation des dispositions relatives à la scolarisation des élèves à besoins spécifiques au niveau des établissements relevant du secteur de l'action sociale et de la solidarité.

Dans son exposé présenté à cette occasion, le directeur de la DASS de Médéa, Mohamed Amine Rehailia, a dressé un état des lieux détaillé de la prise en charge de cette catégorie d'enfants. Le secteur compte ainsi 561 enfants dont la prise en charge scolaire sera assurée dans les meilleures conditions au niveau de cinq centres spécialisés.



Intervenant à cette occasion, le wali a ordonné une prise en charge complète des élèves en situation de handicap et la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires pour accompagner cette catégorie. Il a également chargé la DASS de renforcer les moyens mobilisés pour préparer la rentrée scolaire et de réunir les ressources pédagogiques nécessaires afin de garantir l'intégration scolaire des enfants à besoins spécifiques. Le chef de l'exécutif a également préconisé d'augmenter les capacités d'accueil de ces enfants, notamment à travers l'ouverture de classes spécialisées supplémentaires et la facilitation des modalités de leur scolarisation dans des conditions optimales.

Dans ce cadre, la DASS de Médéa a lancé, à travers ses dix cellules de proximité composées d'assistants sociaux, de médecins et de psychologues, une campagne d'information et de sensibilisation destinée aux parents d'enfants autistes. Cette opération vise à recenser et à identifier les cas d'autisme afin de permettre leur orientation vers un parcours scolaire adapté à leurs besoins.

Nabil B.

FARAH ACID, PRÉSIDENTE DE LA FONDATION ELIAS POUR L'AUTISME, AU *JEUNE INDÉPENDANT :*

«Le dépistage ne doit pas devenir une porte vers l'exclusion»

Alors que l'Algérie renforce ses dispositifs de dépistage et de prise en charge de l'autisme, la question de l'après-diagnostic reste décisive. Pour Farah Acid, présidente de la Fondation Elias pour l'autisme, le dépistage précoce ne peut avoir de sens que s'il ouvre sur un parcours adapté, inclusif et durable. Dans cet entretien, elle revient sur les défis de la prise en charge, les attentes liées au futur centre national de l'autisme, l'inclusion scolaire ainsi que la nécessité d'anticiper l'avenir des adolescents et des adultes autistes.

Entretien réalisé par Lynda Louifi



Le Jeune Indépendant : Le dépistage de l'autisme dès la petite enfance est aujourd'hui au cœur des nouvelles orientations des pouvoirs publics. Pourquoi est-il essentiel de repérer les premiers signes le plus tôt possible, et où en est réellement l'Algérie dans ce domaine ?

FARAH ACID : Les premières années de la vie sont déterminantes. Le dépistage précoce est essentiel pour mieux comprendre les besoins de l'enfant, accompagner sa famille et mettre rapidement en place les soutiens nécessaires à son développement, notamment en matière de communication, d'apprentissage, d'autonomie et de socialisation. Mais dépister tôt ne doit surtout pas signifier « étiqueter » l'enfant.

L'Algérie est aujourd'hui dans une phase importante de prise de conscience, avec une initiative de dépistage et de sensibilisation autour de l'autisme, parallèlement au développement, par le secteur de la solidarité, de centres spécialisés pour les enfants autistes de 3 à 18 ans. Cette dynamique s'appuie notamment sur les Unités de dépistage et de suivi (UDS), qui jouent déjà un rôle important en santé scolaire.

Toutefois, l'autisme présente une particularité : le dépistage n'est pas un diagnostic. Le TSA est un spectre très hétérogène et nécessite, après le repérage, une évaluation spécialisée et pluridisciplinaire. Il faut donc s'interroger sur la formation spécifique et standardisée des équipes chargées de ce repérage.

Le dépistage n'est que la première porte. S'il n'est pas suivi par des professionnels en nombre suffisant, une école adaptée et un véritable soutien aux familles, il risque de générer davantage d'inquiétude que de solutions. Notre priorité doit donc être la qualité du parcours qui suit le repérage, afin de permettre à l'enfant de se développer auprès de ses pairs, de ses frères et sœurs ainsi qu'au sein de la société.

Que devrait apporter le futur centre national de l'autisme et quelles doivent être ses priorités ?

La création d'un centre national de référence pour l'autisme constitue une avancée historique. Nous souhaitons qu'il devienne une véritable institution de référence scientifique, médicale, éducative et sociale. Les décisions prises aujourd'hui peuvent en effet structurer la politique de l'autisme en Algérie pour plusieurs décennies.

Sa première priorité doit être de construire une stratégie nationale cohérente. Aujourd'hui, de nombreuses familles doivent encore chercher successivement un diagnostic, un professionnel, un accompagnement puis une école. Les parents finissent souvent par assurer eux-mêmes la coordination d'un système alors qu'il devrait l'être par l'Etat.

Nous avons donc besoin d'une approche intersectorielle associant la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, la formation professionnelle et l'emploi. Le centre national devra également contribuer à la formation des professionnels, à l'amélioration des diagnostics, à l'harmonisation des pratiques et à la production de données nationales fiables.

Mais il ne doit surtout pas devenir un outil d'éloignement des personnes autistes de la société. Il doit être un véritable centre de ressources, capable d'amener les compétences vers les enfants, les familles, les écoles et les territoires.

Nous devons, enfin, rester vigilants face au choix du modèle à adopter. Il serait dangereux de décider trop rapidement, en reproduisant des modèles étrangers parfois abandonnés, sans tenir suffisamment compte de l'expérience des professionnels de terrain, des familles et des personnes autistes elles-mêmes. L'objectif doit rester clair : garantir les droits, l'inclusion et la participation des personnes autistes à la société.

Même en cas de diagnostic précoce, quelles difficultés les familles rencontrent-elles encore dans l'accès aux soins et aux médecins spécialistes ?

Un dépistage et un bon diagnostic ne sont une victoire que s'ils ouvrent immédiatement sur un parcours d'accompagnement dans le but de construire un projet de vie. Or, le principal obstacle est le manque de continuité dans le parcours. Car une famille peut obtenir un premier repérage, mais ensuite commencer une véritable course : où aller ? Qui consulter ? Combien de temps attendre ? Quelle intervention choisir ? Comment financer les services nécessaires ? Les parents bénéficieront-ils d'aménagements horaires au travail pour pouvoir accompagner leurs enfants aux séances thérapeutiques ? Y a-t-il suffisamment d'accompagnement psychologique et familial ? Il existe également de fortes disparités territoriales. Toutes les familles ne vivent pas à proximité des mêmes professionnels et des mêmes structures.

Nous avons également besoin de davantage de professionnels qualifiés, mais surtout d'une véritable coordination. L'enfant autiste n'a pas besoin que sa famille passe sa vie à courir d'un secteur à l'autre. Le secteur de la santé doit faire son travail. Celui de l'éducation doit faire le sien. Le secteur de la solidarité doit soutenir les familles, et les institutions doivent communiquer entre elles. Aujourd'hui, trop souvent, les parents finissent par faire le travail de coordination entre médecin, école, centre, administration, sans aucune assistance sociale. Force est de constater qu'il demeure encore de véritables questions sur l'ordre logique des mécanismes à mettre en place.

L'école algérienne est-elle suffisamment préparée pour accueillir et accompagner les enfants autistes ?

Il faut être honnête, l'école algérienne n'est pas encore suffisamment préparée, notamment sur les plans organisationnel et pédagogique. Heureusement, nous avons des enseignants formidables, des directeurs ouverts et des expériences positives. Mais l'inclusion ne peut pas reposer sur la seule bonne volonté individuelle. Un enfant autiste n'est pas réellement inclus simplement parce qu'il est assis dans une classe avec les autres.

L'inclusion exige une meilleure formation des enseignants, des adaptations pédagogiques, des outils de communication, notamment pour les enfants non verbaux, un accompagnement psychologique, la prévention du harcèlement, la prise en compte des besoins sensoriels et des aménagements adaptés, y compris lors des examens. Il faut également renforcer le rôle des aide-éducatrices et prévoir des auxiliaires de vie scolaire (AVS) pour accompagner les élèves qui en ont besoin.

Mais nous ne pouvons pas dire : « L'école n'est pas prête, donc envoyons l'enfant ailleurs. » Pourquoi mobiliser les UDS pour dépister si l'école ne se transforme pas ensuite ? Une fois l'enfant repéré, que fait le secteur de l'éducation nationale pour l'accueillir ?

Le diagnostic ne doit pas déterminer, à lui seul, le parcours scolaire. Une différence neurologique ne justifie pas l'exclusion. L'enfant autiste a, comme tous les autres, droit à la dignité, à l'éducation et à la participation sociale. L'école doit devenir un véritable lieu d'inclusion, capable d'adapter ses pédagogies, ses rythmes et ses évaluations aux différents profils d'élèves.

Il faut passer d'une école fondée essentiellement sur la mémorisation à une école qui valorise davantage les compétences, l'autonomie, la créativité et l'esprit critique. Si nous séparons les enfants dès le départ, comment construire ensuite une société fondée sur l'égalité des chances ?

On parle beaucoup de l'enfant autiste, mais beaucoup moins de l'adolescent et de l'adulte. Que devient la personne autiste après l'âge scolaire et quelles solutions faut-il développer en matière d'autonomie, de formation et d'insertion ?

A la Fondation Elias pour l'autisme, c'est l'une de nos principales préoccupations. Nous devons sortir d'une vision de l'autisme limitée à l'enfance. A chaque nouveau dispositif, une question essentielle doit être posée : quel sera l'avenir de la personne qui y entre ?

Nous devons construire des parcours personnalisés, adaptés aux capacités, aux talents et aux besoins de chacun. Cela passe par la scolarisation en milieu ordinaire, l'enseignement supérieur lorsque cela est possible, la formation professionnelle, l'emploi accompagné, mais aussi le logement, l'autonomie et la participation à la vie sociale et citoyenne.

Les personnes autistes ont des profils très différents. Certaines auront besoin d'un accompagnement important toute leur vie, tandis que d'autres pourront étudier, travailler et vivre de manière autonome. Mais toutes ont droit à un avenir. Nous ne pouvons pas créer des centres pour les enfants et les adolescents sans penser à leur devenir à l'âge adulte.

Avoir besoin d'aide ne signifie pas forcément vivre en institution. Il faut anticiper le vieillissement ou la disparition des parents et garantir la continuité du parcours.

C'est dans cette perspective que l'OMS et les politiques internationales mettent en avant la « vie autonome accompagnée », le logement adapté et les services de proximité.

Des modèles développés en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas, en Angleterre et au Canada pourraient inspirer l'Algérie, notamment avec des accompagnateurs intervenant à domicile ou dans la communauté, selon les besoins. L'objectif est de permettre à l'adulte autiste de vivre dans son propre logement, avec un soutien adapté à son degré d'autonomie.

Plutôt que de miser uniquement sur les établissements spécialisés, l'Algérie pourrait ainsi développer un réseau d'accompagnement humain de proximité, plus souple et potentiellement moins coûteux.

L. L.

ENTREPRISES ÉCONOMIQUES ET DE SERVICES

Plus de 150 postes de formation disponibles à Illizi

AU MOINS 150 postes de formation dans différentes spécialités ont été mis à la disposition des entreprises économiques et de services de la wilaya d'Illizi, au titre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, a indiqué »-t-on appris hsamedi auprès de la direction de wilaya du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).
L'opération, initiée via la plateforme numérique "Tamhin" (apprentissage), s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur d'ouverture sur le monde professionnel et la coordination avec les acteurs économiques, afin de satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre qualifiée, a expliqué à l'APS le DEFP, Youcef Hamdani.
Il a précisé qu'après l'adoption du référentiel national de la formation professionnelle, à compter de la prochaine rentrée, le secteur s'est employé à diversifier ses spécialités de formation en fonction des besoins exprimés par les acteurs économiques, permettant ainsi d'adapter l'offre de formation aux besoins du marché du travail.
Dans ce cadre, les servic
es du secteur ont coordonné leurs efforts avec ne cinquantaine d'établissements et d'entreprises opérant dans divers domaines économiques et de services à travers la wilaya, dans le but de définir les spécialisations et les postes d'apprentissage disponibles, a ajouté M. Hamdani
Les démarches administratives et la signature des contrats des apprentis s'effectuent au niveau des établissements du secteur, et les stages de formation débuteront au mois d'octobre prochain, selon le calendrier arrêté par le ministère de tutelle, a fait savoir la même source.

R. R.

PERTURBATION DE L'AEP DANS CINQ COMMUNES À MASCARA

Travaux de réparation de fuites importantes

CINQ communes de la wilaya de Mascara connaissent des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de travaux de réparation de fuites d'eau importantes, a indiqué un communiqué de l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE).
Selon la même source, ces perturbations, enregistrées depuis jeudi, touchent les communes de Sig, El Alaïmia, Ras El Aïn Amirouche, Oggaz et Bouhenni, en raison de travaux en cours pour réparer d'importantes fuites au niveau de la conduite principale d'adduction du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), d'un diamètre de 600 mm, qui alimente le couloir de Sig.
L'alimentation en eau potable reviendra progressivement à la normale dans les communes concernées dès l'achèvement des travaux de réparation, précise le communiqué.
Afin d'assurer l'approvisionnement des habitants en eau durant cette période de perturbations, les services de l'unité de l'ADE ont mobilisé des citernes mobiles au profit des populations des communes concernées, ajoute la même source.

R. R.

SIDI BEL-ABBES

L'université Djillali-Liabès décroche un brevet d'invention international

L'université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbes a franchi un nouveau jalon scientifique dans la numérisation de l'enseignement supérieur et la valorisation des résultats de la recherche scientifique, grâce au développement d'une application intelligente pionnière intitulée Smart Lab TP, une réalisation technique protégée par un brevet d'invention international, destinée à moderniser et sécuriser les travaux pratiques dans les milieux universitaires et de formation, a indiqué, hier, auprès de la cellule de communication de cet établissement.



La même source a précisé que ce projet, conçu par les compétences de la plateforme technologique de l'université, s'inscrit dans l'orientation stratégique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à hisser l'université au rang d'institution productrice de savoir et de solutions technologiques industrialisables et commercialisables, en concrétisation de la vision du secteur axée sur l'arrimage de l'université à son environnement socio-économique et le soutien à l'innovation, ainsi qu'aux incubateurs d'entreprises.
L'application " Smart Lab TP " repose sur un système technique avancé, conçu pour faire passer les travaux pratiques du mode conventionnel vers un environnement numérique intelligent, articulé autour de trois axes fondamentaux.
Ces axes s'articulent autour d'un système de double sécurité garantissant la protection intégrale des étudiants tout en prévenant l'endommagement des équipements sensibles par la réduction des erreurs de manipulation et des risques liés à un maniement inadéquat des appareils et des produits chimiques.
Ils prévoient également un accompagnement interactif intelligent fournissant à l'étudiant des consignes numériques en temps réel tout au long de l'expérience pour consolider l'auto-apprentissage et alléger la charge de contrôle conventionnel incombant aux encadreurs, en plus d'une évaluation
automatisée et méthodique reposant sur l'analyse directe des données d'exploitation, ce qui garantit une mesure objective et rigoureuse du niveau d'assimilation et de compétence pratique de l'étudiant.
Concernant les perspectives de cette innovation, la même source a souligné qu'elle dépasse le cadre purement académique pour se positionner comme un produit technologique commercialisable, contribuant à la valorisation du matériel de laboratoire et à l'optimisation de sa disponibilité à travers plusieurs secteurs.
Il s'agit notamment de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, via la mise à niveau des laboratoires universitaires selon les standards internationaux de sécurité et de performance, de l'Education nationale, par l'introduction d'outils de numérisation interactive dans les laboratoires des cycles moyen et secondaire, afin d'enrichir l'apprentissage pratique, ainsi que de la Formation et l'Enseignement professionnels, en permettant aux stagiaires de manipuler des équipements et des machines industrielles réelles dans des conditions de sécurité optimales.
L'obtention de ce brevet d'invention international témoigne du positionnement de l'université de Sidi Bel-Abbes sur l'échiquier des institutions nationales motrices en matière de propriété intellectuelle, concrétisant l'apport des chercheurs et des étudiants dans l'accélération du transfert de technologie des laboratoires vers le marché économique, a-t-on conclu. **R. R.**

BOUIRA

35 exposants au Festival de la figue du village de Takerboust

LA 1ÈRE édition du Festival de la figue du village de Takerboust relevant de la commune d'Aghbalou (Est de Bouira) a été ouverte vendredi avec la participation de 35 exposants, venus des wilayas de Bouira, Béjaia et Tizi Ouzou,a-t-on appris auprès des organisateurs.
Organisé par la commune d'Aghbalou, la 1ere édition de ce nouveau Festival s'est ouverte dans la matinée au collège d'enseignement moyen (CEM) Tazagart Achour de Takerboust avec la participation d'agriculteurs et artisans venus exposer différents produits du terroir, en particulier la figue fraîche et la figue sèche, un des produits phare du terroir de cette région, selon les détails fournis par Djamel Bellal, président du comité d'organisation.
Au cours de cette manifestation culturelle et économique d'une journée, les agriculteurs locaux ont exposé au public toutes les variétés locales des figues, comme Azenjar, une variété violette très célèbre et appréciée pour sa saveur sucrée, ainsi que celle d'Abakur aberkan, et aussi Taghanimt à la forme allongée.
Il s'agit d'un événement important à travers lequel nous voulons valoriser le secteur agricole et le patrimoine locale pour encourager les agriculteurs à développer et à promouvoir davantage leurs activités et leurs productions, et par ricochet, développer l'économie locale et nationale", a souligné le même responsable.
Cet événement est aussi une occasion pour les agriculteurs et petits producteurs locaux de se rencontrer, d'exposer leur savoir-faire qui se transmet de génération en génération, et d'évoquer l'éventuelle création d'une coopérative locale pour dynamiser cette filière agricole en pleine expansion.
Pour les visiteurs du Festival, il s'agit d'une opportunité de découvrir Takerboust, son terroir, ses traditions et la beauté naturelle de la région. Outre la figue, des produits du terroir sont également exposés par les participants venus de Béni Maâouche et Ighil Ali (Béjaia), d'Ath Yanni (Tizi Ouzou), et ceux de Bouira, dont le miel, l'huile d'olive, les bijoux traditionnels, les pâtes traditionnelles ainsi que les habits traditionnels représentant le patrimoine de toute la région et des régions participantes, a précisé à l'APS M. Bellal.

R. R.

ART RUPESTRE

Djanet ouvre un nouveau chantier entre recherche et conservation

Le patrimoine matériel national, fer de lance de l'équipe du département culturel version Malika Bendouda, s'invite, au mois d'octobre, au cœur de l'un des sites les plus importants du patrimoine archéologique algérien.

Du 19 au 24 octobre prochain, Djanet accueillera la première édition du Festival international de l'art rupestre en Algérie. Derrière l'annonce de ce nouveau rendez-vous culturel, le ministère de la Culture affiche une ambition plus large visnat à mieux documenter, à protéger et surtout à valoriser un patrimoine préhistorique exceptionnel, avec le Tassili n'Ajjer en première ligne.

Annoncée officiellement à la mi-août, la manifestation, placée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, est présentée comme un événement à la fois culturel, scientifique et artistique. Ce rendez-vous devra mettre en lumière le patrimoine rupestre algérien, tout en renforçant les opérations de recensement, de documentation, de protection et de valorisation des sites archéologiques, particulièrement dans les régions sahariennes. Le choix de Djanet n'a évidemment rien d'anodin. La ville constitue l'une des principales portes d'accès au Tassili n'Ajjer, immense territoire saharien qui concentre l'un des ensembles d'art rupestre préhistorique les plus importants au monde.Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, le Tassili n'Ajjer couvre quelque 72 000 km² et compte plus de 15 000 peintures et gravures rupestres identifiées. Ces représentations, qui s'étendent sur plusieurs millénaires, constituent notamment une source exceptionnelle pour comprendre les changements climatiques, les migrations animales et l'évolution des sociétés humaines dans cette partie du Sahara.

Le programme annoncé ne se limite pas aux expositions et aux animations culturelles. Une rencontre scientifique internationale sera consacrée à l'étude et à la conservation de l'art rupestre en Algérie. Des expositions thématiques doivent présenter la diversité des expressions rupestres à travers les différentes régions du pays, tandis qu'un forum réunira les acteurs concernés par la protection et la valorisation des sites. Le programme prévoit également des journées consacrées au film archéologique ainsi qu'une résidence artistique destinée aux étudiants des écoles des Beaux-Arts à Djanet, avait annoncé le ministère.





UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL, MAIS VULNÉRABLE

Mais l'ambition affichée par le département de Bendouda va plus loin. Il est question d'instaurer un cadre scientifique annuel consacré à la présentation des résultats des recherches sur l'art rupestre, de publier une revue scientifique spécialisée, d'organiser chaque année une exposition thématique et de créer un espace permanent de concertation entre les différents acteurs impliqués dans la protection des parcs culturels.Autrement dit, le festival est appelé à devenir un outil permanent de recherche, de documentation et de coordination autour d'un patrimoine particulièrement fragile.

Car derrière la richesse des images gravées ou peintes sur les parois du Tassili se pose la question sur la manière de conserver ces témoignages vieux de plusieurs milliers d'années ?

L'UNESCO souligne elle-même la vulnérabilité du patrimoine rupestre du Tassili n'Ajjer face aux phénomènes climatiques et aux dommages liés aux visiteurs. La gestion touristique constitue d'ailleurs, selon l'organisation, l'un des enjeux de long terme pour cet immense territoire.

Des travaux scientifiques récents viennent rappeler que les menaces ne sont pas théoriques. Une étude présentée en 2025 sur la dégradation des grès du Tassili n'Ajjer relève notamment des phénomènes d'exfoliation, de fissuration, d'érosion et de décollement de la surface rocheuse, avec des conséquences directes sur certaines peintures rupestres. Les facteurs naturels s'ajoutent aux dégradations liées aux activités humaines. Le problème est d'autant plus complexe que le Tassili est immense. La protection de milliers de sites répartis sur un territoire de dizaines de milliers de kilomètres carrés nécessite une surveillance, une documentation et des moyens humains et techniques considérables, soulignent les observateurs. Le choix de Djanet pour abriter la manifestation intervient par ailleurs dans un contexte de volonté affichée de renforcer la dimension culturelle et touristique de la région.Quelques semaines avant l'annonce officielle du festival, une délégation du ministère de la Culture s'était déplacée à Djanet pour présenter aux autorités locales le projet, alors présenté sous l'appellation « Festival culturel international de l'art rupestre – Arts du Tassili », et examiner les sites susceptibles d'accueillir les différentes activités.

La manifestation pourrait ainsi servir de point de rencontre entre chercheurs, conservateurs, institutions, artistes et professionnels du tourisme.

Djanet, laboratoire du patrimoine saharien

Dans un communiqué annonçant la prochaine tenue de la manifestation, le ministère d ela Culture il était noté que le département aspire à promouvoir une exploitation touristique durable des grands sites d'art rupestre et faire de ce patrimoine un levier de connaissance, d'échange, de création et de développement culturel et touristique. L'enjeu est donc double. Il s'agit, d'un côté, de faire davantage connaître un patrimoine qui demeure relativement peu visible dans le paysage culturel international malgré son importance exceptionnelle. De l'autre, de trouver le difficile équilibre entre fréquentation touristique et conservation.Car faire venir davantage de visiteurs dans les sites rupestres sans renforcer simultanément leur protection pourrait produire l'effet inverse de celui recherché. Avec ce premier festival, l'Algérie tente donc de placer son patrimoine rupestre sur une scène internationale qui ne soit pas uniquement touristique. Le défi sera donc de mettre ne place des dispositifs concrets dont des inventaires actualisés, une documentation scientifique, une numérisation des sites, un suivi de leur état de conservation, une formation des équipes locales ainsi qu'un contrôle régulier des visites et coopération entre chercheurs et institutions. Le Tassili n'Ajjer possède déjà la reconnaissance internationale. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis plus de quatre décennies et constitue également une réserve de biosphère. Le véritable enjeu de ce nouveau festival sera donc moins de faire découvrir l'existence de ce patrimoine que de démontrer la capacité de l'Algérie à en assurer la conservation sur le long terme, tout en permettant au public, aux chercheurs et aux visiteurs, touristes à la recherche de nouvelles sensations notamment, d'y accéder.

Du 19 au 24 octobre, Djanet sera ainsi le point de convergence d'un patrimoine qui raconte, sur les parois du Sahara, plusieurs milliers d'années de présence humaine.

A. B. / Média

BEJAÏA

Une caravane culturelle de solidarité avec les enfants des régions touchées par les incendies

UNE CARAVANE de solidarité avec les enfants des régions touchées par les derniers incendies, a pris le départ ce week-end à partir du chef lieu de wilaya de Bejaïa vers ces zones, dans le cadre du programme culturel de solidarité intitulé "Caravanes culturels, main dans la main pour une Algérie unie", lancé par le secteur de la culture et des arts.Le directeur de la Culture et des Arts, Omar Regal, a précisé, que cette caravane, en provenance des wilayas de Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Blida et Bordj Bou Arreridj, qui a pris le départ à partir du siège de la wilaya sous la supervision des autorités locales, va parcourir pendant une semaine entière, plusieurs zones touchées par les incendies. Il s'agit notamment du village d'Achlouf dans la commune de Touja, de la ville de Derguina et du village de Tizi Ahmed Betichi, ainsi que de la commune de Melbou. M. Regal a ajouté que cette caravane culturelle porte un message d'amour, de solidarité et de soutien, parallèlement à d'autres initiatives culturelles, artistiques et éducatives destinées aux habitants des zones touchées par les incendies, en particulier les enfants.Le programme de la caravane prévoit l'organisation d'activités culturelles, artistiques et éducatives, ainsi que la distribution de livres, de cadeaux et de jeux aux enfants, et la création d'espaces de lecture, d'apprentissage et d'interaction, dans l'objectif de redonner espoir à cette catégorie de la population, selon le même responsable. **R. C.**

«CINÉMA SOUS LES ÉTOILES»

L'Italie fait son cinéma à Alger

L'INSTITUT culturel italien d'Alger met le cinéma à ciel ouvert à l'honneur avec une nouvelle édition de son rendez-vous « Cinéma sous les étoiles ».

Chaque mercredi de septembre, à partir de 20h30, le public est convié à découvrir quatre productions italiennes, entre drame historique, chronique sociale et comédie. Le cycle s'ouvrira le 9 septembre avec « Vermiglio » de Maura Delpero, avant de se poursuivre avec « Nonostante », « Testa o Croce » et « Odio l'Estate », en version originale sous-titrée en français.

Après avoir repris ses activités, l'établissement accueillera ainsi chaque mercredi de septembre les amoureux de grand écran pour une soirée dédiée au 7e art. Ce cycle met à l'honneur des œuvres récentes abordant des thématiques variées, à l'exception de la comédie Odio l'Estate, sortie en 2020. « Vermiglio» de Maura Delpero ouvrira ainsi le bal ce mercredi. Réalisé en 2023, il transporte le spectateur dans l'atmosphère de la Seconde Guerre mondiale, où le retour et l'idylle d'un jeune soldat bouleversent le quotidien d'un village tranquille du nord de la Péninsule.

Le programme verra ensuite la projection de « Nonostante » de Valerio Mastandrea, qui sera suivie successivement de celles de « Testa o Croce », sorti en 2025, et enfin de « Odio l'Estate » de Massimo Venier. Toutefois, pour ceux qui veulent suivre les projections des films en versions originales sous titrées en français, la réservation est obligatoire via le site, annoncent les organisateurs. **A. B.**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme de la Ville et de l'Aménagement du Territoire

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sidi Bel Abbés

N°...../OPGI/DG/2026

ANNONCE

Le Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Sidi Bel Abbès informe l'ensemble des entreprises, bureaux d'études et laboratoires techniques ayant contribué à la réalisation des projets mentionnés ci-dessous de déposer leurs factures, situations de travaux ainsi que les montants de retenue de garantie en suspens, dans un délai maximum d'un (01) mois (30 jours) à compter de la date de publication du présent avis.

Ce délai est accordé afin de permettre à nos services de procéder à la clôture définitive de ces projets.

Tout retard ou défaut de dépôt entraînera automatiquement la perte de l'ensemble des droits aux créances financières en suspens.

PROGRAMME	SITE	NOMBRE DE LOGEMENTS
220.81.01.2005/05.22.29.2005	SFISEF	32
220.81.01.2005/06.22.10.2005	MARHOUM	24
220.81.01.2005/07.22.45.2005	BEN BADIS	20
220.81.01.2005/08.22.17.2005	TENIRA	16
220.81.01.2005/09.22.51.2005	BENACHIBA CHELIA	16
220.81.01.2005/10.22.18.2005	MOULAY SLISSEN	16
220.81.01.2005/12.22.14.2005	SIDI LAHCENE	30
220.81.01.2005/13.22.41.2005	SIDI HAMADOUCHE	16
220.81.01.2005/15.22.23.2005	RAS EL MA	50
220.81.01.2005/16.22.35.2005	SIDI CHAIB	18
220.81.01.2005/17.22.34.2005	LAMTAR	38
220.81.01.2005/18.22.38.2005	OUED MEBTOUH	14
220.81.01.2005/19.22.17.2005	TENIRA	20
220.81.01.2005/20.22.22.2005	MERINE	24
220.81.01.2005/21.22.44.2005	TEGHALIMET	16
220.81.01.2005/22.22.13.2005	TILMOUNI	30
220.81.01.2005/23.22.43.2005	OUED SEFIOUNE	20
220.81.01.2005/24.22.20.2005	HASSI ZAHANA	40
220.81.01.2005/26.22.19.2005	HACAIBA	18
220.81.01.2005/27.22.14.2005	SIDI LAHCENE	32
220.81.01.2005/28.22.06.2005	MEZAOUROU	20
220.81.01.2005/29.22.02.2005	TESSALA	50
220.81.01.2005/30.22.52.2005	HASSI DAHOU	10

PROGRAMME	SITE	NOMBRE DE LOGEMENTS
220.81.01.2005/31.22.47.2005	CHETOUANE	10
220.81.01.2005/32.22.25.2005	AIN KADDA	10
220.81.01.2005/33.22.17.2005	TENIRA	40
220.81.01.2005/34.22.26.2005	M ' CID	30
220.81.01.2005/36.22.27.2005	SIDI KHALED	40
220.81.01.2005/37.22.08.2005	SIDI ALI BOUSSIDI	30
220.81.01.2005/38.22.46.2005	SIDI ALI BENYOUB	38
220.81.01.2005/39.22.38.2005	BOUDJEBHA BORDJ	16
220.81.01.2005/40.22.18.2005	MOULAY SLISSEN	48
220.81.01.2005/41.22.36.2005	SIDI DAHOU	16
220.81.01.2005/42.22.00.2005	SIDI BRAHIM	20
220.81.01.2005/44.22.30.2005	AIN ADDEN	30
220.81.01.2005/45.22.40.2005	SIDI YAGOUB	20
220.81.01.2005/46.22.16.2005	MAKEDRA	20
220.81.01.2005/47.22.29.2005	SFISEF	20
220.81.01.2005/48.22.48.2005	BIR EL HMAM	18
220.81.01.2005/49.22.23.2005	RAS EL MA	32
220.81.01.2005/50.22.10.2005	MARHOUM	30
220.81.01.2005/51.22.23.2005	RAS EL MA	50
220.81.01.2005/53.22.21.2005	TABIA	30
220.81.01.2005/54.22.07.2005	BOUKHANEFIS	44
220.81.01.2005/55.22.15.2005	AIN TRID	32
220.81.01.2005/56.22.42.2005	CAID BELARBI	30
220.81.01.2005/57.22.32.2005	DHAYA	16
220.81.01.2005/58.22.09.2005	BEDRABINE	10
220.81.01.2005/59.22.22.2005	MERINE	66
220.81.01.2005/60.22.33.2005	ZEROUALA	20
220.81.01.2005/61.22.05.2005	TELAGH	74
SOUS TOTAL		1 410.00
220.81.02.2006/01.22.43.2007	OUED SEFIOUNE	20
220.81.02.2006/03.22.47.2007	CHETOUANE	20
220.81.02.2006/04.22.17.2007	TENIRA	60
220.81.02.2006/06.22.18.2008	MOULAY SLISSEN	24
220.81.02.2006/08.22.26.2008	M'CID	20
220.81.02.2006/10.22.05.2008	TELAGH	10
SOUS TOTAL		154.00
220.81.98.2006/02.22.52.2008	HASSI DAHOU	20
220.81.98.2006/03.22.46.2008	MERINE	120
220.81.98.2006/04.22.22.2008	MALZA	20
220.81.98.2006/08.22.17.2009	TENIRA	40
SOUS TOTAL		200.00
220.81.03.2006/02.22.12.2007	BELLOULADI	20
220.81.03.2006./03.22.01.2007	SIDI BEL ABBES	100

PROGRAMME	SITE	NOMBRE DE LOGEMENTS
220.81.03.2006/04.22.03.2007	SIDI BRAHIM	20
220.81.03.2006/06.22.28.2007	AIN EL BERD	30
220.81.03.2006/08.22.14.2007	SIDI LAHCEN	30
220.81.03.2006/09.22.34.2008	LAMTAR	30
220.81.03.2006/10.22.45.2008	BEN BADIS	30
220.81.03.2006/11.22.39.2009	SEHALA	12
220.81.03.2006/12.22.02.2009	TESSALA	30
220.81.03.2006/13.22.15.2010	AIN TRID	8
SOUS TOTAL		310.00
220.81.01.2007/03.22.07.2009	BOUKHANIFIS	24
220.81.01.2007/04.22.27.2009	SIDI KHALED	20
220.81.01.2007/06.22.34.2009	LAMTAR	24
220.81.01.2007/07.22.41.2009	SIDI HAMADOUCHE	20
220.81.01.2007/08.22.03.2009	SIDI BRAHIM	30
220.81.01.2007/09.22.40.2009	SIDI YAGOUB	16
220.81.01.2007/10.22.21.2009	TABIA	22
220.81.01.2007/13.22.46.2009	SIDI ALI BEN YOUB	14
220.81.01.2007/15.22.45.2009	SAFSAF	20
SOUS TOTAL		190.00
220.81.01.2008/01.22.25.2009	AIN KADDA	5
220.81.01.2008/02.22.06.2009	MEZAOUROU	20
220.81.01.2008/03.22.18.2009	MOULAY SLISSEN	20
220.81.01.2008/05.22.40.2009	SIDI YAGOUB	30
220.81.01.2008/06.22.35.2009	SIDI CHAIB	35
220.81.01.2008/08.22.27.2009	SIDI KHALED	40
220.81.01.2008/13.22.10.2009	MARHOUM	35
220.81.01.2008/14.22.46.2009	SIDI ALI BENYOUB	70
220.81.01.2008/15.22.22.2009	MALZA	20
220.81.01.2008/16.22.44.2009	TEGHALIMET SITE 01	20
220.81.01.2008/17.22.51.2009	BENACHIBA	20
220.81.01.2008/19.22.48.2009	BIR EL HMAM	20
220.81.01.2008/20.22.42.2009	CAID BELARBI	30
220.81.01.2008/21.22.41.2009	ZELIFA	10
220.81.01.2008/22.22.08.2009	S ALI BOUSSIDI	60
220.81.01.2008/23.22.22.2009	MERINE	60
220.81.01.2008/24.22.43.2009	OUED SEFIOUN	4
220.81.01.2008/25.22.05.2009	TELAGH	40
220.81.01.2008/26.22.44.2009	TEGHALIMET SITE 02	20
220.81.01.2008/27.22.32.2009	DHAYA SITE 01	20
220.81.01.2008/28.22.32.2010	DHAYA SITE 02	20

PROGRAMME	SITE	NOMBRE DE LOGEMENTS
220.81.01.2008/29.22.22.2009	MERINE	50
220.81.01.2008/30.22.06.2010	MEZAOUROU	20
220.81.01.2008/31.22.23.2010	RAS EL MA SITE 01	100
220.81.01.2008/32.22.23.2010	RAS EL MA SITE 02	100
220.81.01.2008/33.22.23.2009	RAS EL MA	60
220.81.01.2008/40.22.17.2010	TENIRA	16
SOUS TOTAL		945.00
220.81.01.2009/02.22.28.2009	OULED ALI	20
220.81.01.2009/03.22.12.2009	TOUAITA	20
220.81.01.2009/07.22.46.2009	SIDI ALI BEN YOUB	16
220.81.01.2009/09.22.41.2009	DLAHIM	20
220.81.01.2009/10.22.21.2009	TABIA	16
220.81.01.2009/11.22.02.2009	TESSALA	50
220.81.01.2009/12.22.13.2009	TELMOUNI	30
220.81.01.2009/13.22.10.2009	MARHOUM	20
220.81.01.2009/15.22.16.2009	MEKADRA	10
220.81.01.2009/16.22.04.2009	MOSTEFA BEN BRAHIM	20
220.81.01.2009/18.22.51.2010	LOUZA	20
220.81.01.2009/19.22.50.2010	REDJEM DEMOUCHE	10
220.81.01.2009/20.22.09.2010	BEDRABINE	10
220.81.01.2009/21.22.20.2010	ASSI ZAHANA	10
220.81.01.2009/22.22.45.2010	BEN BADIS	30
220.81.01.2009/23.22.38.2010	OUED EL MABTOUH	13
220.81.01.2009/24.22.07.2010	BOUKHANEFIS	18
220.81.01.2009/25.22.43.2010	OUED SEFIOUNE	10
220.81.01.2009/26.22.19.2010	H'CAIBA	10
220.81.01.2009/27.22.37.2010	OUED SBAA	10
220.81.01.2009/28.22.35.2010	SIDI CHAIB	10
220.81.01.2009/30.22.52.2010	HASSI DAHOU	20
220.81.01.2009/31.22.18.2010	MOULAY SLISSEN	42
220.81.01.2009/32.22.27.2010	SIDI KHALED	10
220.81.01.2009/33.22.24.2010	AIN TANDAMINE	18
220.81.01.2009/34.22.38.2010	BOUDJEBHA EL BORDJ	12
220.81.01.2009/35.22.48.2010	BIR EL H'MAM	10
SOUS TOTAL		485.00
220.81.02.2009/02.22.01.2010	SIDI BEL Abbés SITE 03	100
220.81.02.2009/04.22.29.2010	SFISEF	100
220.81.02.2009/05.22.23.2010	RAS EL MA	100
220.81.02.2009/ 08.22.05.2010	TELAGH	100

PROGRAMME	SITE	NOMBRE DE LOGEMENTS
SOUS TOTAL		400.00
220.81.03.2009/01.22.05.2010	TELAGH	50
220.81.03.2009/02.22.29.2010	SFISEF	30
220.81.03.2009/05.22.29.2010	BELBOUCHE	20
SOUS TOTAL		100.00
TOTAL GENERAL		4 194.00

Le Jeune Indépendant du 07/09/2026 / ANEP 2631013043

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : BENI ABBES DAIRA : OULED KHODEIR COMMUNE DE : OULED KHODEIR

NIF N:094708039041723 01

RELANCE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITE MINIMALES N° : .04/2026

Le Président De L'assemblée Populaire Communale D'Ouled-Khodeir Relance Lance Un Avis D'appel D'offre Ouvert Pour

RALISATION DES BATIMENTS COMMUNAL

Les entreprises intéressées par le présent Avis, Titulaires D'un Certificat De Qualification et De Classification Professionnelles Activité Principale Catégorie bâtiment, Le première, **(01)** Ou Plus Peuvent Retirer Le Cahier Des Charges Auprès Du Service des marchés Publice De La Commune De Ouled Khodier Tous Les Jours Ouvrables Contre Paiement De La Somme De **4 000,00** D.A Pour Cette Annonce Et Accompagné Du Sceau De Entreprise (Nécess
aire). Les Dossiers Complets Doivent Etre Déposés Dans Trois Enveloppes Distinctes
T hermétiquement Fermées .La Première Est Destinée Au Dossier De Candidature, La Seconde à L'offre Technique, Et La Troisième à l'offre Financière .Ces Enveloppes Sont Placées Dans Une Autre Enveloppe Hermétiquement Fermée Et Anonyme. avec les mots : Au président de l'Assemblée populaire municipale de La Commune D' Ouled khodier Wilaya De Beni Abbes.

RELANCE AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITE MINIMALES N° : *04/2026*

RALISATION DES BATIMENTS COMMUNAL

N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

Les Offres Doivent Être Accompagnées Des Pièces Suivantes :

I-Un Dossier De Candidature Il Doit Comprendre

- Déclaration de candidature selon le modèle ci-joint dument remplie, signée, cacheté et daté
- Déclaration de probité selon le modèle ci-joint dument remplie, signée, cacheté et daté
- La copie des statuts de l'entreprise
- La copie de Licence d'autorisation de signature
- La copie de l'état des références professionnelles
- La copie du certificat de qualification professionnelle (Catégorie bâtiment, Le première (01) Ou Plus) en cours de validité le jour de validité de l'offre
- La copie de la carte d'identification fiscale
- La copie du registre de commerce électronique
- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrés par les services de registres de commerce
- La copie de l'extrait de rôle validé .
- Les copies des attestations d'affiliation et de mises à jour (**CASNOS , CNASAT, CACOBAT**) En cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis
- La copie de l'état des moyens matériels de l'entreprise destinés spécifiquement au projet(état du Matériel décaré signer par un huissier de justice validité l'année en cours **2026**)
- La copie de l'état des moyens humains de l'entreprise Les ouvriers doivent être aussi justifiés par les attestations d'affiliation CNAS (en année **2026** obligatoire) + les diplômes
- Les copies des bilans des trois **(03)** dernières années **(2023-2024-2025)** certifiés par le commissaire aux comptes

II- Offre Technique: elle doit comprendre

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment remplie, signée, cacheté et daté
- Un Mémoire Technique Justificatif.
- Cahier des charges, paraphés et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Délais De Réalisation Accompagné D'un Planning des travaux.

III – Offre financière : elle doit comprendre

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cacheté et date
- Bordereau des prix unitaires et du détail remplie, signée, cacheté et daté
- Détail quantitatif – estimatif remplie, signée, cacheté et date
- Quittance de paiement du cahier des charges

La date de dépôt des offres est fixée à **15** jours à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens ou le BOMOP Partir à **(08:00 H)** Jusqu'à **(14:00 H)** L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la commune de Ouled khodier en présence de l'ensemble des Soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à **(14:00 H).**au cas ou la date fixé, coïncidera avec un Week-end ou jour férie, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suit .

Les offres resteront valides pendant une période égale a augmentée de trois**(03)** mois + la durée de préparation des offres À Compter de La date de la séance d'ouverture des plis.

N.B: - Tous les documents joints doivent être valides et clairs

Le Jeune Indépendant **du 07/09/2026 / ANEP 2616029819**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES

Cité Administrative Boumerdes

Numéro d'identification fiscal : 099 916 000 817202

☎TEL: :(024)-84-20-62 Fax : 024/84-23-02

Avis d'Attribution Provisoire du marché

Conformément aux dispositions des articles 40, 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUMERDES, dont le siège social est situé à : Cité Administrative BOUMERDES, Wilaya de BOUMERDES, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 15-247/04/2026/DRHMG, relatif à L'acquisition de deux (02) mini bus neufs, paru dans:

- Le BOMOP en date du 02/08/2026
- Les quotidiens nationaux :الموعد اليومي du 26/07/2026 et LE JEUNE INDIPENDANT du 26/07/2026.
- La presse électronique :أخبار دزاير du 29/07/2026 et ALGERIE BREVES NEWS du 29/07/2026. (ANEP 2616025441).
- Le portail électronique de marches publiques le 26/07/2026.

Qu'après évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

Projet	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre technique)/60	Montant de l'offre financière après correction en (DA/TTC)	Délai proposé	Critère de choix
L'acquisition de deux (02) Mini bus neufs	SAFAV M.B / SPA NIF : 001214042326511	35	25 599 280.00 DA	06 mois	Seul soumissionnaire Pré qualifiée techniquement offre économiquement avantageuse

- Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans les Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), ou dans la presse électronique, ou dans la presse écrite ou le portail électronique de marches publiques.
- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
- Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service des marchés de l'OPGI de BOUMERDES, au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis.

Le Jeune Indépendant **du 07/09/2026 / ANEP 2616029577**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET PUPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE AIN ELMELH

COMMUNE DE AIN RICH

NIF 098428445038806

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC L'EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 04../2026

Le P'APC de AIN RICH lance un appel d'offre national ouvert pour :

ALIMENTATION SCOLAIRE DES ECOLES PRIMAIRES ANNÉE /2027

** PART01 : LEGUMES ET FRUITS * PART02: ALIMENTATION ET PEIN * PART03: VIANDES ROUGES ET BLANCHES ET LES OEUFS*

Les Fournisseur qualifier et intéresser par cet appel peuvent rapprocher auprès des bureau des marchées publics Pour retirer le cahier des charges contre un paiement de la somme de **3000 DA** à chaque part les pièces jointes Doivent être inclues au dossier selon la règlementation en vigueur:

01) dossier de candidature:

01- Déclaration de candidature remplie, paraphée, datée et signée
02- Déclaration de probité remplie, signée , cachée et datée
03 – copie de l'enregistrement commercial
04 - Copie du numéro d'identification fiscale NIF
05 - Attestations des mises -a- jours CANAS+ CASNOS valide
06- une copie du statut (pour les personnes morales)
07- Documents relatifs à la délégation qui permet au personnes la nécessite de l'institution
08- le matériel avec pièces justificatif(cartes grises+ certificat d'assurance) (copie)
09- Résultats financiers des trois dernières années
10-Extrait de rôle apuré ou avec échéancier toute les impôts daté moins de trois mois.
11 – C20

02)Offre technique :

01- la déclaration de souscrire remplie, signé, paraphé et daté
02- Chaque document permettra d'évaluer la proposition technique: note technique apologétique
03-cahier des charge ,signé, paraphé et daté .il contient la dernière page sur les mots – lu et accepté- écrite par la main

03) offre financier :

-la lettre de soumission remplie, paraphée, datée et signée
- le bordeaux des prix unitaires datée, signés et paraphé
- le devis quantitatif et estimatif signé, daté et paraphé

Les offres candidature et techniques et financières doivent être déposées dans trois enveloppes différentes portant une seule expression.

Enveloppe 01- dossier de candidature + Enveloppe 02- offre technique+ Enveloppe 03- offre financier

Les trois enveloppes doivent être déposées au niveau du bureau des marchés dans un enveloppe extérieure Fermé et anonyme ne porte que l'expression :

il ne s'ouvre que par le comité d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offre national ouvert AVEC L'EXIGENCE DES CAPAPACITES MINIMALES **N° 04/2026**

ALIMENTATION SCOLAIRE DE PERMIER ANNÉE /2027

PARTE n:.....

Le dernier délais pour Le dépôt des offres est **15** jours à compter de la date de la première publication de l' avis d appel d'offres sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou sur la presse a diffusion national et électronique
L'ouverture des plis se fera le dernier jour et la dernière heure de la date limitée de dépôt des offres à 14:00 en séance publique au siège de la commune d'Ain rich .
Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour fériée ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres et prolongée jusqu' au jour suivant à 14:00 .
les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limitée de dépôt des offres .

Le Jeune Indépendant **du 07/09/2026 / ANEP 2616029833**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de la pêche

Direction Générale des Forêts

Conservation des Forêts Wilaya de Naâma

N°..94.3. / CFN/ SEPPT/2026

Le Conservateur des Forets
A : Mr ETP ADEM TAHAR
Rue Ali Bay n°01 à Tissemsilt

MISE EN DEMEURE N° 02 ET DEFINITIF AVANT LA RESILIATION AUX TORTS EXCLUSIFS DE L'ENTREPRISE

- Vu le marché ayant pour objet la réalisation du projet : Entretien des plantations 670m : ha Achèvement de l'opérations d'entretien des plantations sur la superficie reste à réalise lot 03 sur 42.7 ha commune Ain sefra Impact Charkel et Lot 07 sur 50 ha Commune Kasdir Impact Abdelmoula , dans le cadre de programme d'équipement 2019 (opération inscrite sous le n° **55 en date du 21/04/2024** (engagement contrôle financière sous le N° 490 en date 08/07/2024.
- Vu l'ordre de service N° 06/2024 en date du 08/09/2024 prescrivant le commencement des travaux.
- Vu le délai contractuel d'exécution de **vingt-quatre (24) Mois.**
- La dite entreprise **ETP ADEM TAHAR** domicilié : **Rue Ali Bay n°01 à Tissemsilt** titulaire du marché suscité pour un montant de **17 799 544.00 DA** en TTC est mis en demeure pour la **2ème fois** et ceci afin de:

1- Reprendre les travaux et redynamiser le chantier dans les meilleurs délais possibles.
2- Le renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour achèvement des travaux.
3- Rattraper le retard déjà enregistré par rapport au planning d'avancement des travaux.

- Un délai de 8 jours (8 j) est accordé à l'entreprise à compter de la réception et/ou la notification de cette mise en demeure pour renforcer le chantier et reprendre les travaux sérieusement.
- Faute de quoi, nous serons dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur notamment la résiliation du contrat aux torts exclusifs de l'entreprise et elle sera poursuivie pour des préjudices causés au maitre d'ouvrage quand au cout du projet conformément aux articles 149 et 152 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations du service public.

Le Jeune Indépendant **du 07/09/2026 / ANEP 2631013065**

Les dates et lieux des super-coupes d'Algérie 2026 connus

LA FÉDÉRATION algérienne de football a annoncé samedi les dates et lieux des super-coupes d'Algérie 2026 de football, catégories U15, U17 et U20 (Garçons), ainsi que celles des Seniors (messieurs et dames), prévues entre le 10 septembre courant et le 2 janvier prochain.
Les compétitions des jeunes catégories se joueront en "aller" et "retour", alors que celles des Seniors (messieurs et dames) se joueront en un seul match.

SUPER-COUPES 2026 :
Seniors (Messieurs) :
MC Alger - USM Alger, le 2 janvier 2027 (stade à désigner)
Seniors (Dames) :
JS Kabylie - CF Akbou, le 24 septembre 2026 à Akbou (Stade des Chouhadas)
U20 (Garçons) : Olympique Akbou - ES Sétif le 10 septembre 2026 (Aller à Akbou) et le 1er novembre 2026 (Retour à Sétif)
U17 (Garçons) :
Paradou AC - JS Kabylie le 11 septembre 2026 (Aller à Alger) et le 30 octobre 2026 (Retour à Tizi Ouzou)
U15 (Garçons) :
Paradou AC - CR Belouizdad le 12 septembre 2026
(Aller à Alger) et le 31 octobre 2026 (Retour à Alger).

Hocine El Orfi nommé sélectionneur national des U20

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a annoncé samedi avoir approuvé la désignation du coach Hocine El Orfi en tant que sélectionneur national des moins de 20 ans (Garçons), qui prendront part au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 24 septembre au 6 octobre 2026, dans la ville d'Ismaïlia, en Egypte. Une compétition qualificative à la prochaine Coupe d'Afrique des nations de la catégorie (CAN-2027 des U20), prévue au Ghana.
A l'issue du tournoi, les deux premières sélections au classement seront qualifiées pour la phase finale de cette CAN-U20, en tant que représentantes la zone UNAF.
Pour rappel, le tirage au sort du tournoi de l'UNAF effectué le mercredi 26 août dernier, avait donné lieu au programme de compétition suivant :

24/09/2026 : Algérie - Tunisie
27/09/2026 : Algérie - Lybie
30/09/2026 : Algérie - Maroc
06/10/2026 : Algérie - Egypte.

COUP D'ENVOI DE LA SAISON LIGUE 1 MOBILIS

Une première journée riche en rebondissements

La première journée de Ligue 1 Mobilis s'est terminée hier avec un spectaculaire match entre l'ASO Chlef et le CRB et un match du CS Constantine chez le promu Ain Témouchent.

Cette dernière rencontre a été marquée par un très beau but du très technique Nassim L'Ghoul qui a égalisé à la 69e minute d'une frappe surpuissante, qui a eu raison des filets du stade Omar Oucief. Le CRT avait pourtant ouvert le score dès la 4e minute par Frifer. Score final 1-1.
Les coéquipiers de Dib ont toutefois nourri quelques regrets au terme de cette rencontre. Au vu de la physionomie du match, ils auraient pu repartir avec les trois points. Dès le coup d'envoi, les joueurs du CSC ont pris le contrôle des débats et se sont montrés plus dangereux que leurs adversaires. Les Constantinois se sont procuré pas moins de quatre occasions franches durant la rencontre. Malgré une forte pression exercée sur la défense adverse et sur le gardien Saou, ils n'ont pas réussi à concrétiser leurs nombreuses opportunités. Le scénario du match avait pourtant parfaitement tourné en leur faveur. Le CRT a rapidement ouvert le score dès la quatrième minute, ce qui a poussé les locaux à reculer progressivement et à subir les offensives répétées d'Evra Agbagno et de ses coéquipiers. Depuis sa zone technique, Mondher Kebaier n'a cessé de donner des consignes à ses joueurs. Le technicien tunisien demandait notamment davantage de concentration et d'efficacité dans le dernier geste afin de transformer les occasions créées. En seconde période, Kebaier a procédé à des changements afin de donner un nouvel élan à son équipe. Ces choix ont rapidement porté leurs fruits. Quelques instants seulement après son entrée en jeu, Nassim L'Ghoul a égalisé dès son premier ballon, permettant au CSC de revenir à hauteur de son adversaire (69e). Cette égalisation a donné davantage de confiance aux Constantinois, qui ont poursuivi leurs offensives dans l'espoir de décrocher la victoire. Malgré plusieurs situations intéressantes, les hommes de Kebaier ont encore manqué de réalisme dans la zone de vérité.
Si le CSC peut regretter les occasions manquées, il peut également remercier son gardien Mellala. Dans les dernières minutes, il s'est montré décisif en repoussant plusieurs tentatives dangereuses des joueurs de Témouchent. Ses interventions ont notamment permis au club constantinois d'éviter une mauvaise surprise en fin de rencontre et de préserver ce précieux point obtenu à l'extérieur. Cette première sortie officielle a permis à Kebaier d'identifier certains points à améliorer. La principale priorité concerne l'efficacité offensive et la concentration devant le but adverse.
Le CSC dispose de plusieurs arguments intéressants dans le jeu, mais doit apprendre à mieux exploiter ses occasions. Ce nul reste néanmoins encourageant et permet au groupe de conserver une bonne dynamique et un moral élevé avant la deuxième journée. Le CSC accueillera, alors l'ASO Chlef au stade Mohamed-Hamlaoui, avec l'ambition de décrocher sa première victoire de la saison devant ses supporters.



L'ASO ET LE CRB SE QUITTENT SUR UN NUL SPECTACULAIRE

Pour sa première sortie officielle de la saison, le CR Belouizdad a obtenu un nul spectaculaire à Chlef (3-3), au terme d'un match riche en rebondissements. Mené 2-0 après seulement cinq minutes sur un doublé de Motrani, le Chabab a trouvé les ressources nécessaires pour renverser la situation et prendre l'avantage avant la pause. Le CRB a rapidement réagi après ce départ catastrophique. Djaber Kaâssis a relancé les siens à la 13e minute, avant que Debbari ne marque contre son camp pour permettre aux hommes de Nabil Maâloul de revenir à hauteur de l'ASO. Franck Etouga a ensuite parachevé cette folle remontée à la 42e minute, portant le score à 3-2. Sur le plan offensif, cette première apparition officielle a confirmé les promesses entrevues durant la préparation. Inspiré dans le jeu et particulièrement dangereux dans les derniers mètres, le CRB a multiplié les offensives et mis à rude épreuve l'arrière-garde chélifienne. La mobilité d'El-Mellali, l'apport des recrues et la variété des mouvements offensifs constituent autant de motifs de satisfaction pour Maâloul.
Mais cette prestation a également mis en lumière les fragilités défensives du Chabab. Les erreurs individuelles, les approximations dans le marquage et le manque d'automatismes ont permis à l'ASO de revenir dans une rencontre qu'elle semblait avoir perdue grâce à Bekkouhe (79e).
Pour rappel, la veille, la JS Kabylie l'a emporté à domicile 1-0 face à Rouissat, alors que l'USMA et l'USMK se sont neutralisés 0-0. Jeudi, l'Olympique Akoub s'iposait à El Biar 2-0, alors que Ben Aknoun s'imposait 1-0 à Sétif.
Pour rappel, les matchs de la JS Saoura et le MC Alger sont reportés au 22 de ce mois, pour cause de tour préliminaire de Champions League.

EN:

Match amical contre le Niger le 6 octobre à Tizi Ouzou

LA SÉLECTION algérienne de football disputera un match amical face à son homologue du Niger, le 6 octobre au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou (20h30), annonce samedi la FAF. Pour rappel, la dernière rencontre entre la sélection algérienne et celle du Niger remonte au 27 mars 2023 au stade Hamadi Agrebi de Rades (Tunisie) pour le compte de la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023. Les Verts s'étaient imposés sur le score de 1-0, grâce à un but de Baghdad Bounedjah à la sixième minute.
Au total, l'Algérie et le Niger se sont rencontrés neuf fois entre match officiel et amical. L'Algérie domine largement avec 8 victoires pour seulement une défaite. Auparavant, les Verts, désormais dirigés par Brahim Hemdani qui a succédé au bosnien Vladimir Petkovic, entameront la campagne des qualifications de la CAN 2027 contre la Zambie, le 25 septembre au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou (20h00), pour le compte de la première journée du groupe I, avant de se rendre à Bujumbura pour affronter le Burundi le 29 septembre (14h00).

USMA :

Une défense déjà solide, des attaquants encore en rodage à Khenchela »

L'USM Alger a officiellement lancé sa campagne en Ligue 1 Mobilis pour l'exercice 2026/2027. Pour cette première sortie de la saison, les Rouge et Noir se déplaçaient sur la pelouse toujours compliquée du stade Hammam-Amar pour y défier l'USM Khenchela.



Si un match nul vierge (0-0) à l'extérieur peut comptablement s'apparenter à une opération correcte dans un championnat aussi serré, le contenu proposé par les Algérois a laissé les observateurs et les supporters sur leur faim. Face à un bloc local bien regroupé et combatif, les hommes de Soustara ont affiché des lacunes criantes dans l'animation et la finition. Ce premier test grandeur nature confirme une réalité évidente : l'attaque de l'USMA est encore en plein rodage.

Il est indispensable de contextualiser cette première sortie pour en analyser objectivement les contours. Disputée sous une chaleur étouffante et sur une pelouse du stade Hammam-Amar particulièrement dégradée, la rencontre n'a pas offert les conditions idéales pour la pratique d'un football fluide et léché. Ces contraintes physiques et techniques ont pesé sur les organismes, ralentissant considérablement le rythme des transmissions. une équipe de l'envergure de l'USM Alger, qui affiche ouvertement ses ambitions de jouer les premiers rôles et de bousculer la hiérarchie nationale cette saison, se doit d'avoir des arguments plus solides. La domination territoriale affichée par les Algérois tout au long de la partie s'est avérée stérile. Les Rouge et Noir ont confondu vitesse et précipitation, multipliant les passes latérales sans jamais parvenir à déséquilibrer le bloc défensif de Khenchela, solide sur ses bases. Au-delà des individualités, c'est l'animation collective dans les trente derniers mètres qui a pêché. L'USMA a cruellement manqué de folie, de dribbles déstabilisateurs ou de frappes lointaines pour forcer le verrou adverse. Face à des équipes qui ferment le jeu à domicile, le salut vient souvent des coups de pied arrêtés ou d'exploits individuels. Malheureusement, les phases arrêtées n'ont pas été mieux exploitées, symbolisant le manque de concentration et de rigueur à l'approche de la zone de vérité.Les attaquants alignés ont souvent permuté pour tenter de créer des brèches, mais ces mouvements sont restés trop prévisibles. Le manque de percussion et la lenteur dans les transitions offensives ont permis à la défense de l'USM Khenchela de se replacer systématiquement et de couper les trajectoires sans trop de difficultés.

MERCATO

Un autre crack de l'académie s'envole pour la France ! »

LE PARADOU AC s'apprête à voir l'un de ses jeunes éléments poursuivre son aventure loin de l'Algérie. Après avoir refusé une proposition de son club formateur, Houssam Abdelaziz se trouve désormais en France, où une nouvelle étape de sa carrière se dessine, selon les informatuons du compte spécialisé Paradou Talents sur X. Le football algérien continue d'exporter ses jeunes talents vers l'Europe. Quelques jours seulement après le départ d'Abdelhak Ben Idder, qui s'est engagé avec l'OGC Nice, un autre joueur issu de l'académie du Paradou AC s'apprête à franchir le pas. Il s'agit de Houssam Abdelaziz, international algérien U20, qui devrait rejoindre Le Havre prochainement.

Le milieu de terrain se trouve déjà en France afin de finaliser les derniers détails de son arrivée chez les Havrais. Selon les informations disponibles, Abdelaziz devrait intégrer dans un premier temps l'équipe réserve du club normand. Son engagement ne prendra toutefois pas la forme d'un contrat professionnel. Cette arrivée représente néanmoins une opportunité importante pour le jeune Algérien, qui pourra évoluer dans un environnement européen et tenter de se rapprocher progressivement du groupe professionnel du HAC. Le joueur avait auparavant reçu une proposition de contrat professionnel de la part du Paradou AC, mais aurait choisi de ne pas donner suite à cette offre afin de privilégier un départ vers l'Europe.

Ce choix intervient après une période particulièrement intéressante avec les sélections nationales de jeunes. Abdelaziz faisait notamment partie du groupe algérien récemment sacré aux Jeux méditerranéens, où les Verts ont décroché la médaille d'or. Ses performances sous les couleurs nationales ont contribué à attirer davantage l'attention autour de son profil. Avec cette nouvelle expérience au Havre, Houssam Abdelaziz va désormais tenter de transformer cette reconnaissance acquise en Algérie en véritable tremplin vers le football professionnel européen. Un défi important commence pour lui.

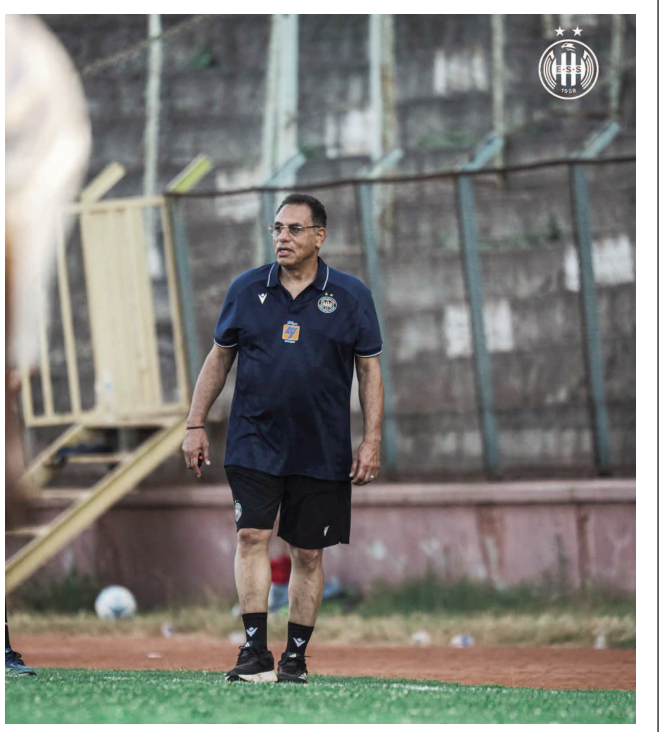
ESS

Hamada Sedki essuie ses premières critiques »

LE COUP fut difficile à encaisser dans le camp de l'Entente de Sétif au coup de sifflet de la fin de la rencontre de jeudi dernier face à l'ESBA, qui a eu pour cadre le stade du 8-Mai-1945. Un premier rendez-vous de la nouvelle saison 2026-2027 complètement raté pour une équipe sétifienne méconnaissable et complètement hors sujet.

C'est vrai que la possession du ballon a été largement à l'actif des partenaires de Salifu. Cependant, le réalisme fut du côté opposé, c'est-à-dire l'adversaire du jour qui n'est autre que l'ESBA qui a profité par le biais d'Adjout, qui venait à peine de faire sa rentrée sur le terrain, d'un moment d'hésitation pour mettre une frappe qui n'a laissé aucune chance au portier Saïdi, complètement battu sur l'action, et offrir à son équipe une précieuse victoire. Une défaite d'entrée qui n'est pas passée sans provoquer l'ire d'une partie des supporters, laquelle a n'a pas hésité à faire entendre aux joueurs, staff technique et dirigeants tous les noms d'oiseaux. Un échec totalement inattendu tellement on croyait dur comme fer que cette saison ne serait pas identique à celles traversées ces dernières années où l'équipe jouait seulement le maintien et frôlait même la relégation à l'image de ce qui s'est passé l'exercice précédent.

Mais c'est apparemment du "copier, coller" disent les plus pessimistes parmi le public sétifien au lendemain de ce qu'ils ont qualifié unanimement du match de l'humiliation. Et parmi les plus visés et à qui on incombe une partie de la responsabilité de cette défaite, c'est bien sûr le coach Sedki Hamada. On reproche, en effet, au technicien égyptien ses mauvais choix notamment dans l'animation offensive. En plaçant par exemple Hamek sur le côté et en titularisant Boumechera comme meneur de jeu, ceci a provoqué un certain déséquilibre et une mauvaise circulation de ballon devant le camp adverse. En pointe de l'attaque également, on a estimé que le coach Sedki aurait pu changer Zerrouki un peu plus tôt car, faut-il le reconnaître, le buteur ententiste était complètement out. La preuve, il n'a été en aucun cas dangereux en ne touchant que rarement le ballon. Idem pour son remplaçant Benchaa, qui donnait l'impression d'errer sur le terrain devant un bloc de l'Etoile infranchissable et qui tenait à aller chercher les trois points de la victoire. Dans la foulée, on retient également la grosse erreur du keeper Saïdi sur le but des visiteurs. Loin de ses cadres sur l'action, il n'a pas réussi en outre à stopper la trajectoire du ballon tiré pourtant de plus de 20 mètres et qu'il a pris tout son temps pour le suivre.



Work IQ : le grand pari de Microsoft pour l'informatique d'entreprise axée sur les agents, et j'ai quelques questions à ce sujet

Work IQ de Microsoft pourrait rendre les agents IA d'entreprise nettement plus performants. Mais le passage à une informatique axée sur les agents soulève de sérieuses questions concernant les coûts, la gouvernance, l'exposition des données et les risques opérationnels.



Work IQ est le résultat d'une refonte complète par Microsoft du fonctionnement des logiciels d'entreprise. Oui, c'est à ce point révolutionnaire.

Le passage des API aux agents d'IA

Si l'on réfléchit à la manière dont l'écosystème des logiciels d'entreprise (progiciel) a fonctionné au cours des dernières décennies, il se composait d'applications et de données (appelons-les ensemble « solutions ») qui fonctionnaient de manière autonome ou échangeaient des données entre elles.

Ces solutions étaient souvent reliées soit par des protocoles de transfert de données, soit par des API. Mais quoi qu'il en soit, un être humain devait coder la connexion entre deux solutions quelconques. Intégrer quelque chose de nouveau dans cet ensemble demandait donc beaucoup de coordination, de développement, d'intégration et, soyons honnêtes, de réunions. Oh, tellement de réunions.

Mais Microsoft parie que 2026 marquera le point de transition entre un monde de l'entreprise piloté par l'humain et un monde piloté par des agents IA. Microsoft le décrit ainsi : « Work IQ est conçu pour un monde où les agents priment, où ce sont les agents IA — et non les développeurs humains — qui décident en temps réel quels outils utiliser à travers les systèmes. »

Ce que Microsoft est en train de changerCela soulève tellement de questions.

J'ai eu l'occasion d'interroger Bryan Goode, vice-président corporate de Microsoft chargé des applications métier et des agents, sur certaines préoccupations qui m'ont immédiatement traversé l'esprit à la lecture de cette annonce.

Mais tout d'abord, essayons de comprendre au mieux ce que Microsoft est en train de faire pour changer, disons, tout ce qui concerne les opérations informatiques d'entreprise.

Les points clés à retenir à propos de Work IQ

Microsoft développe Work IQ pour les entreprises qui veulent mettre en place des agents d'IA à grande échelle.

Les agents peuvent découvrir des structures de données de manière dynamique lors de l'exécution.

Les principales préoccupations concernent le coût, la gouvernance et l'exposition.

L'exemple des retours de vêtements

Examinons cela du point de vue métier. Imaginons que vous soyez cadre dans une société qui fabrique des vêtements. Soudain, les détaillants commencent à recevoir un afflux de retours concernant un produit qui connaissait auparavant un grand succès. L'examen des retours ne soulève aucun signal d'alerte : les vêtements sont en parfait état et ne présentent aucune odeur inhabituelle.

Trouver la réponse à ce mystère à l'aide d'un progiciel traditionnel pourrait s'avérer pratiquement impossible. Vous pourriez charger une personne ou une équipe d'enquêter sur le problème. Mais le logiciel d'entreprise relié à des API pourrait ne pas aider à mettre en évidence les problèmes.

Mais maintenant, supposons que vous disposiez d'un écosystème logiciel axé sur des agents d'IA. Vous demandez à un agent de résoudre le mystère. L'agent et une série de sous-agents recoupent les taux de retour des références produits, les cartes de routage logistique et les mots-clés des réclamations au service client (tels que « démangeaisons », « éruption cutanée » ou « éternuements »).

Une question de logistique et de stockage ?

L'agent finit par identifier un facteur commun : chaque article retourné a passé au moins 48 heures dans la baie 4 de l'entrepôt A7. Il s'avère que la baie 5 était utilisée pour stocker des matériaux destinés à la fabrication d'adhésifs industriels et que des résidus chimiques microscopiques se retrouvaient dans les fibres des vêtements de la baie 4.

Les systèmes informatiques traditionnels gèrent des liens préétablis entre des facteurs, des relations qui sont consciemment croisées par les développeurs de bases de données. Les agents doivent être capables d'interroger l'ensemble des données de l'entreprise, de passer au crible toutes ces informations et de les agréger pour aboutir à une réponse.

Ce type de système peut être donc incroyablement puissant et utile. Mais Microsoft a apparemment compris que l'infrastructure informatique traditionnelle ne peut pas y parvenir à partir de là.

Intelligence d'entreprise adaptable

Work IQ recèle de nombreuses fonctionnalités. Mais deux éléments clés mettent en avant la nouvelle approche agentique des données.

getSchema « permet de découvrir de manière dynamique la structure des données lors de l'exécution »

Le premier est une fonctionnalité appelée getSchema, qui « permet aux agents de découvrir de manière dynamique la structure des données lors de l'exécution. Au lieu de s'appuyer sur des modèles ou des intégrations prédéfinis, les agents peuvent comprendre quelles données existent, comment elles sont organisées et comment interagir avec elles selon les besoins. »

En d'autres termes, un agent peut demander à une structure de données : « Parle-moi de toi », et la structure de données le fera.

Cela signifie que les agents n'ont pas besoin de conserver l'intégralité du contexte de données de l'entreprise en même temps. L'IA fonctionne à l'aide d'une fenêtre contextuelle (considérez-la comme une sorte de mémoire à court terme). Si cette fenêtre contextuelle tente de s'agrandir trop, l'IA oublie une partie de ce qu'elle contient, ce qui entraîne des inexactitudes et le plus troublant des euphémismes du secteur : l'hallucination.

« Une interface compacte et efficace qui minimise le contexte et peut s'adapter à l'évolution des besoins »

Sur le plan opérationnel, l'agent peut commencer par un tableau de ressources et demander à chacune d'elles de décrire les informations qu'elle contient. Si la ressource répond d'une manière que l'agent trouve intéressante, l'étape suivante consiste à exploiter ces données.

Comme pour tout ce qui concerne les logiciels d'entreprise traditionnels, « faire quelque chose avec ces données » est souvent une tâche colossale, nécessitant la compréhension de milliers d'opérations possibles au sein de l'entreprise. Work IQ est conçu pour offrir « une interface compacte et efficace qui minimise le contexte et peut s'adapter à l'évolution des besoins ».

Microsoft affirme avoir « regroupé » des milliers d'opérations en seulement 10 outils génériques. Ces outils permettent d'accéder aux données de Microsoft 365 et fournissent les mécanismes pour travailler sur ces données.

Ces outils ont des fonctions simples telles que récupérer, créer et mettre à jour. Les fonctions, tout comme les outils et getSchema lui-même, sont standardisées à l'échelle de l'organisation.

Cela permet aux agents de construire un ensemble dynamique d'opérations en temps réel.

Voici comment Microsoft l'explique :

« En exposant la structure à la demande, Work IQ transforme chaque source de données en une interface auto-descriptive. Cela permet aux agents de s'adapter automatiquement aux nouvelles données et aux scénarios en évolution sans modifier l'interface de l'API. »

Mais qu'en est-il de Copilot ?

Oh, Copilot est toujours bien présent. Considérez Copilot comme l'espace de vie d'une maison, et Work IQ comme la plomberie. Vous utilisez l'évier. L'évier lui-même utilise la plomberie pour acheminer et évacuer l'eau.

Microsoft ajoute des API Ask qui « exposent l'expérience complète de M365 Copilot Chat aux applications externes sous la forme d'un service unique et opaque. Pour chaque requête, le système gère en interne le raisonnement, la sélection des outils et l'exécution des actions, offrant la même profondeur, le même contexte et la même intelligence que Copilot. »

Ensuite, Work IQ intègre des instructions personnalisées et des souvenirs enregistrés pour adapter les réponses à la manière dont les utilisateurs souhaitent interagir.

AU FIL du temps, à mesure que les souvenirs s'accumulent, l'utilisateur peut poser des questions complémentaires sans avoir à répéter l'intégralité des conversations.

Et voici les questions épineuses

Tout cela soulève des problèmes évidents en matière de gouvernance, de budget et de sécurité. Plutôt que de simplement reprendre les points du communiqué de presse de Microsoft, j'ai eu l'occasion de poser des questions très précises à Bryan Goode, vice-président de l'entreprise. Voyons cela de plus près.

RENTABILITÉ ET ROI DES AGENTS IA

De quelles preuves disposons-nous pour affirmer que les agents optimisés par Work IQ généreront des économies durables ou des gains de revenus, et ne constitueront pas simplement une couche supplémentaire de licences, d'intégration, de surveillance et d'assistance ?

Microsoft : Les API Work IQ sont optimisées pour les besoins spécifiques des agents sur le lieu de travail, qui accèdent aux données et aux outils de manière très différente d'un être humain. Une API native pour les agents nous permet de fournir :

Des résultats de meilleure qualité pour les cas d'utilisation des agents
Un système de récupération optimisé qui réduit le nombre d'allers-retours vers le service, ce qui se traduit par une latence réduite et une meilleure efficacité des jetons
Un accès aux données et un débit à plus grande échelle
Un traitement qui reste dans les limites du tenant.
Tout cela se traduit par des agents de meilleure qualité, plus rapides, plus sûrs et moins coûteux.

La rupture technologique face à l'automatisation classique

Avant d'aborder l'architecture, les API, les agents ou la gouvernance, quels résultats commerciaux spécifiques attendons-nous que nous ne pouvons pas obtenir grâce à l'automatisation classique, à une meilleure recherche, à un meilleur reporting ou aux fonctionnalités existantes de Microsoft 365 Copilot ?
Microsoft : Les agents IA accèdent aux données et utilisent les outils de manière très différente des humains. S'appuyer sur des API et des connecteurs traditionnels signifie que les agents obtiennent des résultats de moindre qualité, des performances plus lentes et des coûts plus élevés — sans parler des risques potentiels en matière de sécurité et de conformité si les données sont transférées en dehors des limites du tenant.
Les API Work IQ sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des agents et relèvent chacun de ces défis, tout en étendant la facilité d'utilisation de Work IQ au-delà de Microsoft 365 à tout agent ou service que les clients développent.

Centralisation des données et risques cyber

Sommes-nous en train de créer une nouvelle couche d'intelligence centralisée que les attaquants, les initiés, les comptes compromis ou les agents mal configurés pourraient exploiter ? Le « goulot d'étranglement » promis au niveau de l'exécution réduit-il le risque, ou devient-il une cible de grande valeur ?
Microsoft : Toute capacité concentrée est une cible, mais l'alternative est pire : chaque agent disposant de son propre magasin de données, avec son propre transfert de données, sa propre authentification et ses propres lacunes en matière d'audit. La centralisation dans Work IQ réduit la surface d'attaque. Les données, le contexte et les informations restent à l'intérieur des limites de confiance du tenant. Chaque appel est authentifié via Microsoft Entra, y compris le nouvel Entra Agent ID pour les identités non humaines, et limité à ce que l'utilisateur connecté est déjà autorisé à voir. Chaque action est auditable et traçable dans Purview et Agent 365, au même titre que le reste de l'environnement Microsoft 365.



Contrôle des coûts et dérives FinOps

La tarification est basée sur la consommation et liée aux appels d'outils, à l'orchestration et au raisonnement.
Qu'est-ce qui empêche un agent mal conçu, un workflow incontrôlable ou une échelle d'entreprise normale de générer des coûts imprévisibles ?
Microsoft : La tarification à la consommation signifie que les clients ne paient que ce qu'ils utilisent ; cela signifie également que nous devons fournir des capacités FinOps qui aident les clients à gérer efficacement ces dépenses. Avec la mise à disposition générale des API Work IQ, nous introduirons également de nouvelles fonctionnalités de gestion de la consommation dans le Centre d'administration Microsoft 365, qui permettront aux administrateurs de définir des contrôles de coûts au niveau du tenant, du groupe et de l'utilisateur, de créer des déclencheurs de notifications et de surveiller l'utilisation.

Évolution des flux de travail et des autorisations

Work IQ est conçu pour un monde où les agents sont au premier plan, ceux-ci choisissant leurs outils et agissant sur l'ensemble des systèmes. L'adoption de ce système implique-t-elle que nous devions repenser les flux de travail, les autorisations, les validations et les contrôles opérationnels autour des agents ?
Microsoft : Work IQ est conçu pour étendre les contrôles d'entreprise que les organisations utilisent déjà dans Microsoft 365 plutôt que d'introduire un modèle opérationnel entièrement distinct pour les agents. Les structures existantes en matière d'autorisations, d'identité, de conformité, de conservation, de DLP, d'audit et d'approbation continuent de s'appliquer, car les agents opèrent au sein de la même zone de confiance de locataire et agissent dans le contexte d'utilisateurs authentifiés ou d'identités d'agents gérées. Ce qui change, c'est que les organisations sont désormais capables de mener des actions plus autonomes et inter-systèmes à une échelle et une vitesse bien supérieures. Cela signifie que les clients feront naturellement évoluer certaines pratiques opérationnelles au fil du temps.

Conformité, RGPD et gestion de la mémoire

Si Work IQ et la mémoire Copilot conservent les préférences des utilisateurs, les discussions passées et les souvenirs enregistrés, qu'est-ce qui devient détectable, vérifiable, supprimable ou régi par nos politiques existantes ?
Microsoft : La mémoire se trouve au sein du tenant du client et est régie de la même manière que le reste de ses données. Les utilisateurs peuvent voir ce qui a été mémorisé à leur sujet, le modifier et le supprimer. Les administrateurs définissent la politique de conservation et de suppression.
Elle est soumise aux contrôles de Purview : eDiscovery, audit, DLP, étiquettes de sensibilité. Elle ne sort jamais des limites de confiance du tenant, de sorte que les droits des personnes concernées que les clients exercent déjà en vertu du RGPD, de la loi HIPAA et des régimes spécifiques à certains secteurs sont maintenus. Nous avons délibérément évité de créer un nouveau silo de gouvernance pour l'IA.

Est-ce là l'avenir de l'informatique ? Devrait-il en être ainsi ?

Microsoft parie clairement que l'informatique d'entreprise sera axée sur les agents à l'avenir. Je n'en suis pas si sûr. S'il ne fait aucun doute que l'IA aura un impact considérable, je me demande si les organisations sont prêtes à assumer les coûts énormes liés à l'utilisation de l'IA agentique à l'échelle de l'entreprise. On observe déjà une certaine réticence face au coût des agents IA. On comprend aisément pourquoi l'IA agentique apparaît comme une mine d'or pour les fournisseurs d'IA (y compris Microsoft). Si chaque opération informatique nécessite une taxe de consommation de jetons substantielle en plus d'investissements informatiques déjà coûteux, les gains de productivité pourraient ne plus sembler aussi attractifs.
Si l'on tient compte de la nature non déterministe des opérations d'IA, puis que l'on ajoute toutes les opérations de sécurité et de gouvernance évoquées plus haut, l'approche « agent-first » commence à ressembler davantage à un cauchemar qu'à une promesse.
Les coûts sont élevés, le processus de transition est colossal et les inconvénients pourraient être catastrophiques
Je ne doute pas que l'IA agentique fera une percée importante dans les opérations d'entreprise. L'exemple que j'ai donné plus tôt concernant le diagnostic d'un problème de vente n'était qu'un exemple mineur de ses avantages. Et Work IQ a de fortes chances de contribuer à rendre l'IA agentique acceptable et viable pour les opérations d'entreprise. À bien des égards, c'est révolutionnaire.
Je doute simplement que les organisations se lancent à fond dans des opérations axées sur les agents.
Les coûts sont élevés, le processus de transition est colossal et les inconvénients pourraient être catastrophiques. Je m'attends plutôt à voir une approche hybride, combinant un peu d'IA et des opérations traditionnelles.
Après tout, c'est ainsi que l'informatique a toujours géré ces grands bouleversements technologiques. Des programmes pilotes. De petites extensions. Des extensions plus importantes, puis un mélange de technologies existantes et nouvelles. Tant que la question du coût par jeton ne sera pas résolue, ainsi que toutes les autres zones d'ombre dans lesquelles l'IA semble prospérer, l'hybride sera la voie de l'avenir. Ne parlons pas d'une approche « agent-first ». Appelons-la plutôt « agent-also ».

Samsung a vendu des nouilles à ses débuts !



AUJOURD'HUI, Samsung est largement connue dans le monde comme une entreprise sud-coréenne d'électronique avec un chiffre d'affaires qui est égal à environ 17% du PIB de la Corée du Sud.
Cependant, ce géant de l'électronique produit plus que des portables et des télévisions. Cette société sud-coréenne est aussi un géant de l'industrie lourde qui fabrique des navires, des produits chimiques, de l'équipement médical et même des vêtements.
La marque fut créée en 1938 en tant que société de commerce qui n'avait en fait rien à voir avec l'électronique et qui était connue comme un fabriquant de nouille et de sucre.

Les nuages pèsent des centaines de milliers de tonnes !

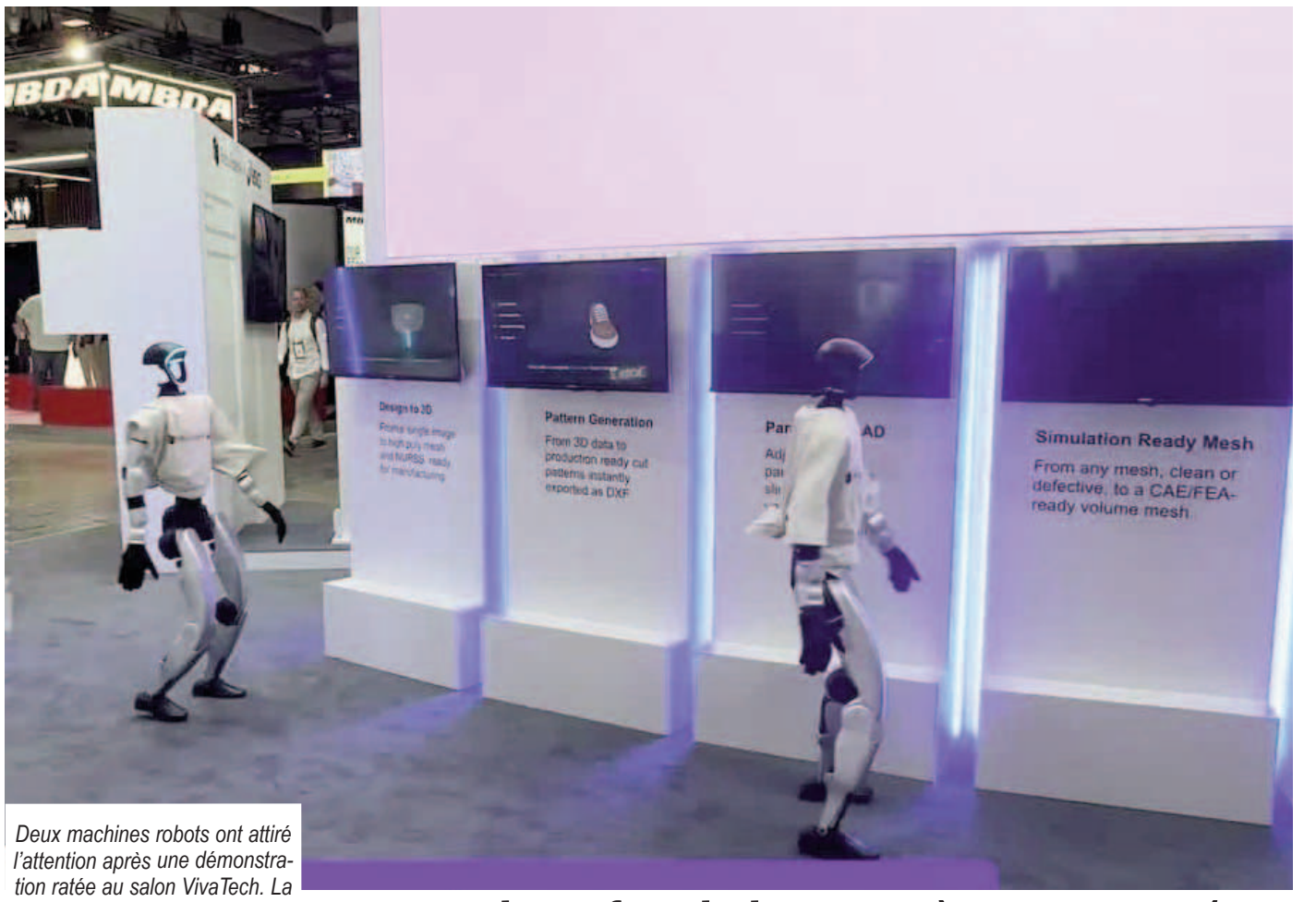


TOUT DÉPEND de la taille du nuage. Plus le nuage est étendu, plus il contient des particules d'eau et de glace, plus il est lourd.
En effet, Un nuage pèse entre 2000 tonnes (on parle des petits cumulus) et 800 000 tonnes (le cas des nuages d'orage appelés cumulonimbus). Un amas de plusieurs cumulonimbus, qui engendre un violent orage ou orage multicellulaire, peut atteindre 25 millions de tonnes.
Cependant les nuages ne risquent pas de nous tomber sur la tête grâce à leur densité (1,3 kg/m3) qui est plus faible que l'air (1,7 kg/m3).

Un pilote a éjecté le siège de son avion en plein orage et a survécu à une chute de 45 minutes !

William Rankin est la seule personne connue de l'histoire de l'aviation à avoir survécu à une chute du haut d'un cumulonimbus orageux. Rankin était un pilote dans l'US Marine Corps et a participé à la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée.
En 1959, lors d'un vol du Massachusetts à la Caroline du Sud aux USA, Rankin a rencontré un orage violent, il a donc commencé à monter avec son avion vers le haut pour éviter la tempête. A une hauteur de 14 kilomètres, son avion a craqué l'obligeant à éjecter son siège dans une atmosphère où il faisait -50°C. La décompression était si intense que ses yeux, ses oreilles, son nez et sa bouche ont commencé à saigner.
Porté par les courants forts en plein cumulonimbus ascendants et étant bombardé avec de la grêle, sa chute a duré environ 45 minutes. Il a atterri dans une forêt à la Caroline du Sud sans être gravement blessé.

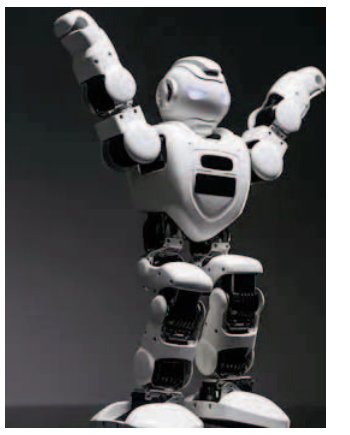
J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Deux machines robots ont attiré l'attention après une démonstration ratée au salon VivaTech. La scène a vite circulé sur TikTok.

Deux robots font le buzz après avoir cassé des écrans au Salon VivaTech

Censés illustrer les progrès de la robotique, deux robots ont finalement offert l'une des séquences les plus inattendues du salon VivaTech.
Intelligence artificielle, robotique, électronique embarqué ... À VivaTech , les visiteurs affluent en nombre pour découvrir les dernières innovations technologiques. Mais mercredi 17 juin, certains ont aussi assisté à l'un des moments les plus improbables du salon.
Sur le stand de l'entreprise sud-coréenne RebuilderAI, deux robots humanoïdes étaient chargés d'attirer les regards en exécutant une chorégraphie synchronisée pendant que des écrans présentaient les solutions développées par la société spécialisée dans l'intelligence artificielle et la numérisation 3D. Mais la démonstration ne s'est pas tout à fait déroulée comme prévu.
Les deux machines se sont progressivement déplacées vers l'arrière de l'espace d'exposition... au point d'arracher les téléviseurs installés derrière elles. Sous l'effet du choc, plusieurs écrans ont basculé avant de s'écraser au sol sous les yeux des visiteurs.
La scène, filmée et largement relayée sur les réseaux sociaux, montre d'abord un moment de surprise parmi le public avant que les réactions amusées ne prennent le dessus.
Les deux protagonistes de cet accident appartiennent à la famille des robots humanoïdes Unitree G1, des modèles conçus pour marcher, courir ou encore reproduire des mouvements complexes avec une précision impressionnante.
Ces dernières années, ce type de machine est devenu l'un des symboles des progrès de la robotique. Les démonstrations de danse, de sport ou d'équilibre spectaculaire sont devenues un passage obligé des salons technologiques.



Le parking du Palais des Papes : le chantier qui a bouleversé Avignon

EN FAIT vous le saviez ! Votre chronique "Le Saviez-Vous ?" revient sur les meilleures histoires qui vous ont fait réagir sur les réseaux sociaux. Parmi elles, la construction du parking du Palais des papes dans les années 1970 à Avignon.
À Avignon, difficile d'imaginer la place du Palais des Papes sans son parking souterrain. Des milliers d'automobilistes y entrent et en sortent chaque semaine presque machinalement.
Pourtant, derrière cette habitude du quotidien se cache un chantier titanesque qui a profondément transformé le centre-ville.
Ce sujet a particulièrement fait réagir sur les réseaux sociaux d'ICI Vaucluse. Plus de mille mentions J'aime, des dizaines de commentaires et des centaines de partages. Preuve que ce chantier n'est pas qu'une histoire de béton. C'est aussi un morceau de mémoire collective pour les Avignonnais.





Un chantier colossal au pied du Palais des Papes

Au début des années 1970, la voiture règne sur les centres-villes.L'objectif est clair : faciliter l'accès au cœur d'Avignon, permettre de stationner à proximité des commerces, du Festival et du patrimoine historique. Creuser un parking souterrain à quelques mètres seulement du Palais des Papes, l'un des monuments les plus emblématiques au monde.Le chantier est spectaculaire.
Pendant plusieurs mois, le centre-ville se transforme en immense excavation. Camions, poussière, bruit, palissades… le paysage est méconnaissable. Pour beaucoup d'habitants, les images restent gravées.
Des souvenirs très vivants chez les Avignonnais
Les réactions des auditeurs montrent à quel point ce chantier a marqué plusieurs générations.
Certains s'en souviennent comme d'un spectacle quotidien. À 17 ans, Jeannot allait régulièrement observer l'avancée des travaux. Frédéric, qui se rendait au conservatoire plusieurs fois par semaine, garde en mémoire un chantier impressionnant.
D'autres évoquent surtout les nuisances. Les riverains parlent de poussière omniprésente, de bruit constant et d'un quartier totalement bouleversé pendant les travaux. Pour ceux qui vivaient autour de la place du Palais, cette transformation fut particulièrement marquante. Ce n'était pas simplement un chantier. C'était un véritable bouleversement du paysage urbain.

Des découvertes archéologiques sous le béton

Sous la roche et sous les gravats, les pelleteuses ont aussi mis au jour une part du passé d'Avignon. Les fouilles ont révélé plusieurs vestiges anciens, notamment un ravelin de Lomellini. Cet ouvrage fortifié se situait devant la grande porte du Palais des Papes et participait à sa protection. Cette découverte rappelle qu'à Avignon, chaque coup de pelle peut faire ressurgir des siècles d'histoire. Mais ce volet archéologique continue d'alimenter les débats. De nombreux historiens estiment que les fouilles de l'époque ont été menées trop rapidement, dans un contexte où la priorité restait avant tout la construction du parking. Pour certains, ce parking symbolise une époque où l'automobile dictait l'aménagement urbain. Une vision qui paraît difficile à imaginer avec le regard de 2026. D'autres parlent d'un chantier impossible à reproduire dans les mêmes conditions. Certains évoquent même un véritable sacrifice archéologique au nom de la circulation en centre-ville.

Découverte d'une matière mystérieuse sous les glaciers du Groenland: les prévisions de montée des eaux remises en cause?



Une expédition scientifique au Groenland tente de percer le mystère d'une matière opaque sous les glaciers, révélant ainsi un potentiel bouleversement des projections concernant la montée des eaux.

Responsable scientifique d'une expédition autour du glacier Kangerlussuup, dans l'ouest du Groenland, la professeure Ginny Catania, de l'université du Texas, a les yeux rivés aux écrans de la salle de contrôle du navire de recherche Celtic Explorer. Le sonar du sous-marin NUI (Nereid Under Ice) révèle, en direct, une vaste caverne sous-marine. Un monde inconnu à explorer… mais il faut déjà passer à la suite.

Présents à bord, nos confrères du Guardian insistent sur le caractère périlleux de la mission. Pas tant pour les chercheurs eux-mêmes, mais pour le sous-marin. Sous le glacier, l'appareil – valant plusieurs millions de dollars – se trouve en effet dans l'incapacité de remonter à la surface en cas de problème.

Victor Naklicki, le pilote, explique comment il manipule délicatement le bras du robot, relié au navire par un câble de fibre optique "de l'épaisseur d'un cheveu", tout en dirigeant sa trajectoire… sans visibilité ! "C'est comme si vous conduisiez dans le blizzard à Buffalo, dans l'État de New York, tout en faisant de l'origami sur le siège arrière, alors que la voiture roule à 100 kilomètres à l'heure", compare l'ingénieur. Le prix à payer, selon lui, pour "collecter des données qui n'ont jamais été collectées auparavant."

DES AMAS DE ROCHES POURRAIENT-ILS MODIFIER LES ESTIMATIONS DE LA HAUSSE DU NIVEAU DES MERS ?

Personne, en effet, ne s'était jamais aventuré à moins de 500 mètres des sédiments qui s'accumulent au pied du glacier afin d'y prélever des carottes, c'est-à-dire des échantillons. Et pour cause ! De "violents courants sous-marins" d'eau de fonte jaillissent de la base du géant, et la visibilité sous la surface est "pratiquement nulle" en raison d'un torrent de boue et de sable. Un véritable "maelström."

Or, faute de pouvoir examiner de près la "zone infernale" où se rencontrent les puissants glaciers, la roche et l'océan, les scientifiques n'ont jamais pu confirmer leur hypothèse. À savoir, la possibilité que les énormes monticules de roches s'accumulant devant certains glaciers puissent en fait isoler ceux-ci vis-à-vis des océans qui se réchauffent, jouant ainsi le rôle de "ralentisseurs".

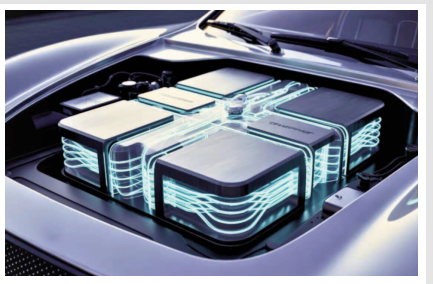
La mission pourrait par conséquent aboutir à la "résolution d'un mystère susceptible de changer la compréhension de l'impact à long terme le plus profond de la crise climatique : la hausse du niveau des mers", souligne le Guardian. Car les glaciers se désintègrent, et la vitesse d'accélération de ce phénomène "affecte directement un milliard de personnes dans les grandes villes côtières du monde."

RETARDER UN "RECUL CATASTROPHIQUE"

L'effondrement de la calotte glaciaire du Groenland entraînerait une hausse potentielle du niveau des mers de 7 mètres, redessinant entièrement la carte du monde. D'où l'importance de disposer de modèles de prévision les plus fiables possibles. Et donc, de tenir compte de la présence de ces "ralentisseurs", si toutefois leur rôle est avéré. Le Pr Sean Gulick, coresponsable scientifique de l'expédition, précise : "Nous savons que dans ces systèmes, il y a des points de basculement. Mais si un glacier crée un important amas de sédiments, il pourrait retarder le recul catastrophique qui inquiète le plus les gens. Ces glaciers de l'ouest du Groenland sont particulièrement importants car ils sont alimentés directement par la calotte glaciaire."

Ces glaciers sont sur la ligne de front dans la bataille entre l'océan qui se réchauffe et la glace. Néanmoins, une partie de la hausse du niveau des mers est déjà inévitable, prévient Ginny Catania. "Nous devons impérativement nous préparer à l'inondation des côtes, car elle est imminente. Nous ne savons pas quand, et nous devrons certainement répondre à cette question, mais nous n'avons que peu de projets de planification sur de nombreux littoraux, en particulier dans les nombreux pays qui ne sont pas riches et qui vont être complètement inondés."

Un stockage à toute épreuve: une nouvelle batterie ultra-robuste pour les véhicules électriques



UN NOUVEAU type de batterie avec un système à double gradient, lui permettant de conserver 98 % de sa capacité de stockage même après 500 cycles de charge, vient d'être breveté par des chercheurs américains. Des chercheurs du laboratoire national d'Argonne (Illinois), affilié au ministère américain de l'Énergie (DOE), ont récemment fait une découverte significative dans le domaine de la technologie des batteries lithium-ion. Leur nouvelle conception de cathode, l'électrode indispensable au fonctionnement des batteries, intègre un système à double gradient, qui promet d'améliorer leur performance tout en réduisant les coûts. "L'équipe a affiné la composition du nickel, du manganèse et du cobalt dans les particules de la cathode afin d'exploiter au mieux les caractéristiques bénéfiques de ces métaux", indique un communiqué de presse, relayé par le site Interesting Engineering. Cette innovation pourrait jouer un rôle clé dans l'accélération de l'adoption des véhicules électriques (VE) et du stockage d'énergie sur le réseau électrique.

Chargée et déchargée 500 fois

En combinant des structures différentes, cette approche unique offre plusieurs avantages. D'abord, la surface désordonnée des particules aide à améliorer la stabilité et à éviter les fissures, un problème courant dans les batteries qui fonctionnent à haute tension. En même temps, le cœur ordonné des particules permet un bon transport des ions lithium, ce qui est crucial pour charger et décharger rapidement. Comme l'explique Khalil Amine, responsable du pôle Technologie des batteries d'Argonne, "pour que les véhicules électriques remplacent les voitures à essence, les batteries doivent pouvoir fonctionner à des tensions plus élevées afin de fournir plus d'énergie et de prolonger leur autonomie". Pour confirmer l'efficacité de cette nouvelle cathode, les chercheurs ont réalisé une série exhaustive de tests, incluant des expériences utilisant des rayons X et des électrons. Ces tests, menés dans diverses installations du DOE, ont validé la supériorité de la cathode à double gradient, montrant qu'elle maintenait une stabilité structurelle et chimique impressionnante même à haute tension. "Après avoir été chargée et déchargée 500 fois, le matériau n'a perdu qu'environ 2 % de sa capacité de stockage", précise le communiqué de presse.

La concentration de cobalt drastiquement réduite

Une autre avancée importante concerne la réduction de la quantité de cobalt nécessaire dans la cathode. Ce métal, souvent associé à des pratiques minières nocives pour l'environnement, est traditionnellement utilisé à des concentrations élevées. La nouvelle conception proposée réduit à moins de 2 % la concentration de cobalt à l'intérieur des particules, contre 10 à 20 % dans les compositions précédentes.

Le rapport mentionne même l'objectif futur de diminuer cette teneur à 1 %, ce qui contribuera à rendre les batteries encore plus écologiques. En outre, cette nouvelle conception de la cathode offre une meilleure résistance à la chaleur, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité des opérations à haute tension.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Zinc et cheveux : comment ce minéral peut transformer votre chevelure

Le zinc est un oligo-élément connu pour ses effets bénéfiques sur la chevelure : lutte contre l'affinement, la perte et le vieillissement prématuré des cheveux. Il joue un rôle essentiel dans la synthèse de la kératine, une protéine centrale dans la constitution des cheveux. La carence en zinc est effectivement très souvent impliquée dans ces différents troubles. Bien qu'une alimentation équilibrée soit normalement suffisante pour couvrir les besoins en zinc, dans certaines situations, la prise de compléments alimentaires à base de zinc est nécessaire.



LE ZINC UN OLIGO-ÉLÉMENT ESSENTIEL

Le zinc appartient aux oligo-éléments essentiels au bon fonctionnement de notre organisme. Il est naturellement présent en infime quantité dans l'organisme, essentiellement au niveau des muscles.
Il est impliqué dans des centaines de réactions métaboliques comprenant le métabolisme de la vitamine A, des acides gras, des glucides et dans la synthèse de protéines.
Le zinc est impliqué dans la synthèse de collagène et de kératine pour apporter de la force et de la vitalité aux cheveux. Cependant, le zinc n'est pas produit par l'organisme, il doit donc impérativement être apporté par l'alimentation.
Les apports en zinc recommandés sont de 10mg par jour pour une femme et de 12mg par jour pour un homme. Les besoins sont plus importants chez la femme enceinte : entre 15 et 20mg quotidiennement.

PARMI LES PROPRIÉTÉS LES PLUS CONNUS DU ZINC, ON PEUT CITER :

Un système immunitaire renforcé ;
Une meilleure cicatrisation ;
Le renforcement du système osseux ;
Le bon fonctionnement et le développement du système nerveux ;
Une protection contre les maladies cardiovasculaires et les maladies dégénératives ;
L'amélioration de la vitalité de la peau et des phanères ;
Un métabolisme de l'insuline amélioré ;
Une augmentation du nombre de spermatozoïdes.
Une carence en zinc peut occasionner une perte conséquente de cheveux, les rendre plus cassants, plus fins et plus fragiles face aux agressions extérieures. Elle représente la cause la plus fréquente d'alopécie. Certains régimes, notamment le régime végétarien, expose plus à un risque de carence en zinc. Environ 10% de la population est concernée par ce déficit qui se manifeste par : une chute des cheveux, de la fatigue, des troubles cutanés (acné, eczéma), une cicatrisation ralentie, une baisse de la fertilité masculine, des troubles de la vision, du goût et de l'odorat, des infections plus fréquentes.

LES BIENFAITS DU ZINC POUR LES CHEVEUX

Les effets bénéfiques du zinc sur la peau et les cheveux ne sont plus un mystère pour personne. Il est, en effet, l'un des constituants de la kératine, une protéine incontournable pour la bonne santé des cheveux. Cette dernière compose près de 95% de la fibre capillaire.

À SAVOIR !

a kératine est également composée de vitamine B, de cuivre, de fer et de divers acides aminés dont la méthionine, la cystine et la lysine.
Un apport en zinc est recommandé pour stopper la chute des cheveux, stimuler leur croissance et renforcer la fibre capillaire.
Le zinc est aussi connu pour ralentir l'apparition de cheveux blancs.

A NOTER !

En dehors des cheveux, le zinc stimule les défenses immunitaires et améliore l'acné.
Où trouver du zinc ?
Une alimentation équilibrée et variée permet normalement de couvrir les besoins journaliers en zinc.

À SAVOIR !

Le zinc trouvé dans les aliments d'origine animale comme la viande, les produits laitiers ou les œufs est beaucoup mieux assimilé par l'organisme que celui d'origine végétale apporté par les céréales et légumineuses par exemple.
Les aliments les plus concentrés en zinc sont : Les viandes et abats ;
Les fruits de mer et les crustacés, particulièrement le crabe, les huîtres et les langoustes ;
Les noix et les oléagineux à savoir les cacahuètes, les noix de cajou, les pistaches, les noix de pécan, les graines de sésames, les amandes, etc. ;
Les produits laitiers ;
Les légumineuses et céréales complètes ;
Le cacao.
En cas de régimes particuliers (végétarien, végétalien), de certaines pathologies (alcoolisme, diabète) ou de grossesse, une supplémentation peut s'avérer nécessaire.
Le zinc existe sous forme de gélule ou de comprimés. Il est possible de s'en procurer de diverses façons : pharmacie, parapharmacie, grande surface et internet.

À SAVOIR !

Pris à jeun, le zinc est mieux absorbé par l'organisme.
Enfin, il est possible de limiter les pertes en zinc avec une bonne hygiène de vie, un temps de sommeil suffisant et une meilleure gestion du stress. A noter que la prise d'excitants comme le café, le thé ou le tabac épuisent les réserves en zinc de l'organisme, il est donc préférable de les limiter.

ET LES AUTRES NUTRIMENTS ET REMÈDES ?

Avec le zinc, d'autres nutriments peuvent être associés pour avoir naturellement une belle chevelure.
En effet, comme vu précédemment la kératine qui compose les cheveux est elle-même composée de vitamine B, particulièrement la B6 et la B8, d'acides aminés (cystite, méthionine) et de fer. Ces éléments peuvent être trouvés dans l'alimentation ou apportés par des compléments alimentaires.
La levure de bière qui est riche en vitamines B est un complément alimentaire intéressant pour les personnes végétariennes ou végétaliennes. Cet aliment existe également sous forme de poudre à intégrer directement aux préparations alimentaires.
La spiruline est un autre super aliment avec une forte teneur en protéines et en fer.
Les compléments alimentaires à base de souffre sont riches en méthionine et cystine, deux acides aminés intervenant dans la composition de la kératine. Ils sont indiqués pour fortifier la chevelure et les ongles.
L'huile essentielle de Bay de Saint Thomas a des vertus antichute de cheveux. Elle peut être directement intégrée au shampoing ou à l'après shampoing à raison de 2 à 3 gouttes par dose pendant 2 à 3 semaines.
L'ortie est riche, entre autres, en vitamines C, E et B, en fer, en magnésium et en acides aminés. Ces vertus sont nombreuses, tant sur la peau que les cheveux. Pour stimuler le cuir chevelu, une lotion peut être réalisée très simplement en mélangeant 4 cuillères à soupe de feuilles d'ortie fraichement cueillies et pilées au mortier à 1L d'eau bouillante. Après avoir laissé infuser une dizaine de minutes, il suffit de filtrer le mélange. Cette lotion est à frictionner 2 fois par semaine sur le cuir chevelu. L'ortie peut également être utilisé en infusion. En buvant 3 à 4 tasses par jour, les cheveux seront plus brillants. Pour les moins aguerris, l'ortie se trouve très facilement en parapharmacie ou en grande surface sous forme de gélules en cure de 1 mois. Enfin, les massages du cuir chevelu ne doivent pas être négliger. Bien connus des coiffeurs, ils permettent de stimuler la microcirculation du cuir chevelu favorisant ainsi l'apport en nutriment au niveau de la racine des cheveux.

République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكـــن, العمـــران و المدينـــة و التهيئـــة العمرانيـــة
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville et de l'Aménagement du Territoire
مديرية التعمير, الهندسة المعمارية والبـنـاء لـولايـة معسكر
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara

N° : 1589/DUAC/2026.

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le Marché N° 106/CMW approuvé le 25/03/2026 sous le N° 10/DUAC approuvé le 30/03/2026 Relatif Lot 02 : Amenée d'AEP Pole Hmama.
- Vu l'ODS de commencement N° 74 en date du 09/04/2026.
- Vu nous envois N° 1524 du 03/08/2026 et N° 1544 du 06/08/2026 pour entreprendre les travaux.
- Vu le non démarrage des chantiers jusqu'à ce jour.

L'entreprise **Sarl Rafik Grand Travaux**, demeurant à **Cité berbihi 277/173B Djelfa** titulaire du marché relatif aux **Amenée d'AEP Pole Hmama**, approuvé par le maitre de l'ouvrage sous le **N° 106CMW** approuvé le **25/03/2026** sous le **N° 10DUAC** approuvé le **30/03/2026** et visé par le Contrôleur Budgétaire sous le **N° 19** en date du **30/03/2026, L'entreprise est mise en demeure de :**

- Entamer les travaux immédiatement.
- Assurer une organisation rigoureuse du chantier.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires et assurer une bonne mise en œuvre des travaux.

Un délai de 48 heures vous est accordé, passé ce délai des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prise à votre encontre.

Le Jeune Indépendant **du 07/09/2026 / ANEP 2631013063**

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY





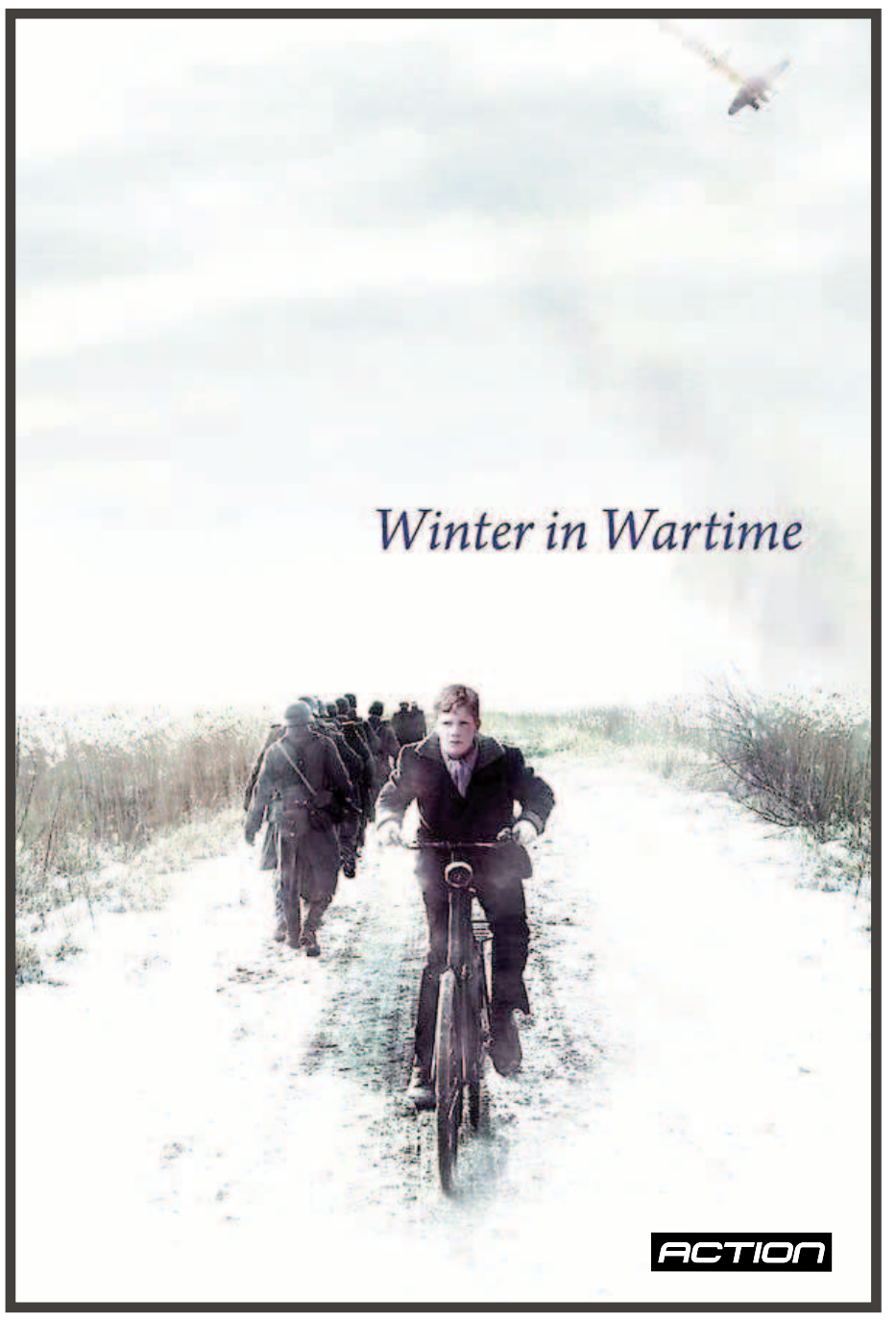




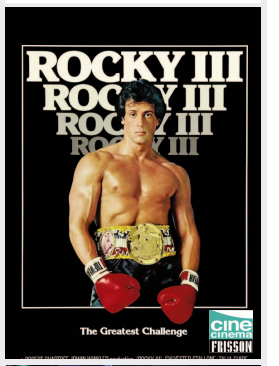








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière France Ukraine - 2016 — TF1
La cible

21h00 Série dramatique - France 2025 — France 2
Le Rouge et le Noir

20h50 Téléréalité - France 2026 — 6ter
L'amour est dans le pré Saison 21

21h00 Série policière - Italie 2026 — CANAL+
Gomorra : les origines

21h00 Film d'action — W9
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2014
Kingsman : services secrets

22h35 Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 1982
Rocky III, l'oeil du tigre

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Série d'horreur - Etats-Unis 2026 — CINE + PREMIER
The Walking Dead : Dead City

21h00 Indycar - Etats-Unis 2026 — CANAL+ SPORT
Indycar : Grand Prix de Monterey

21h00 Cinéma - 2025 — CINE CINEMA
A pied d'oeuvre

20h50 Drame — CANAL+ family
Allemagne - Suisse - Italie 2019
Quand Hitler s'empara du lapin rose

21h25 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2019
Fast & Furious : Hobbs & Shaw

21h00 la chaine ACTION



Western (Etats-Unis - 2001)

American Outlaws

De retour dans leur Missouri natal après les tumultes de la guerre de Sécession, Jesse James (Colin Farrell), son frère Frank (Scott Caan) et leurs cousins Cole (Gabriel Macht) et Jim Younger (Gregory Smith) se retrouvent confrontés à une réalité dévastatrice. Le baron Thaddeus Rains (Timothy Dalton), avide de pouvoir, a profité de leur absence pour s'emparer des terres de leurs familles et imposer la construction d'un chemin de fer.

22h23

Drame (Pays-Bas - Belgique - 2008)

Winter in Wartime

En 1941, la Hollande est occupée par l'armée nazie. Michiel, 13 ans, vit dans un petit village. Une nuit, il aperçoit par la fenêtre un avion en feu s'écraser dans la forêt. Quand il en s'approche le lendemain, il est arrêté par un soldat allemand. Il ne dénonce pas l'ami qui l'accompagnait et qui a réussi à s'enfuir. Appréciant son courage, un jeune résistant lui confie alors un courrier à cacher...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:25	12:27	16:04	18:49	20:13
CONSTANTINE	04:31	12:32	16:08	18:53	20:16
ALGER	04:46	12:46	16:22	19:07	20:30
OUARGLA	04:44	12:37	16:11	18:55	20:14
CHLEF	04:53	12:53	16:29	19:14	20:37
MOSTAGANEM	04:58	12:57	16:34	19:19	20:41
ORAN	05:01	13:01	16:37	19:22	20:44

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8584 — LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	21°
Oran	29°	23°
Constantine	36°	18°
Ouargla	39°	24°

MODIFICATION DU CODE PÉNAL

Peine de mort pour les pyromanes et les ravisseurs d'enfants

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la modification du Code pénal afin de réintroduire la peine capitale dans deux cas précis, les incendies volontaires ayant entraîné des décès et les enlèvements de mineurs accompagnés de sévices. Le texte doit être modifié dans les prochains jours avant sa présentation au Gouvernement puis à l'Assemblée populaire nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué des services de la Présidence de la République.



Le Président lors du Conseil des ministres.

D'autre part, le président Tebboune a ordonné le versement des indemnisations au profit des sinistrés des incendies cette semaine. Le chef de l'État a également salué l'élan de solidarité populaire des Algériens, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, envers leurs compatriotes touchés par les incendies. Il a relevé que cette mobilisation constitue «la plus belle image d'une Algérie solidaire et victorieuse».

Il a, par ailleurs, exigé l'accélération des opérations d'indemnisation des victimes. Des commissions chargées du recensement et de l'évaluation des dégâts doivent permettre de déterminer l'ampleur des pertes, tandis que le ministère des Finances poursuit le travail relatif aux modalités d'indemnisation. Abdelmadjid Tebboune a assuré que les sinistrés seront indemnisés pour tout ce qu'ils ont perdu dans ces incendies, quelle que soit la nature des pertes.

Dans ce sens, le chef de l'État a ordonné le début du versement des compensations cette semaine, en veillant à épargner aux citoyens toute procédure bureaucratique. Il a également chargé le ministre de l'Agriculture de suivre de près, sur le terrain, les opérations d'indemnisation dans le secteur agricole, notamment celles relatives au cheptel.

Le Conseil des ministres a également abordé la rentrée scolaire 2026-2027. Le président Tebboune a appelé à une exploitation optimale des acquis récemment réalisés dans le secteur de l'éducation et à une meilleure valorisation de ses importantes ressources humaines. Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de préserver l'école des courants idéologiques et des conflits politiques, afin que le débat demeure strictement pédagogique.

Le président de la République a, dans ce cadre, remercié les employés, travailleurs et agents des différents secteurs mobilisés pour rétablir la vie normale dans les régions sinistrées, notamment la Protection civile, Sonelgaz, Mobilis et les services des travaux publics. Il a relevé la rapidité de leurs interventions pour rétablir l'électricité, l'eau et Internet.

La réunion a aussi été consacrée au suivi de plusieurs projets stratégiques, dont la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba–Oued Kebrit–port d'Annaba, le quai minéralier prévu dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, ainsi que la ligne ferroviaire El Meniaa–In Salah–Tamanrasset.

Dans le cadre de la promotion de la production nationale, le président de la République a, par ailleurs, instruit le gouvernement de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour impliquer davantage les entreprises et sociétés nationales dans l'augmentation de la production, afin de répondre aux besoins liés à la réalisation des grandes infrastructures et de réduire davantage le recours aux importations non étudiées et non ciblées.

Enfin, le chef de l'État a exigé de faire de la future Agence nationale de l'archéologie un véritable moteur scientifique dans le domaine, notamment en matière de fouilles et de valorisation du patrimoine algérien. Il a demandé que cette instance bénéficie d'une autonomie financière et administrative, sous la tutelle directe de la Présidence de la République.

Meriem D.

APRÈS UNE ATTENTE DE QUATRE JOURS

Le corps sans vie du petit Ayoub extrait du puits

C'EST dans une lourde atmosphère de recueillement et d'épuisement que les secouristes ont fini par extraire la dépouille du petit Ayoub, mettant fin à quatre jours d'un suspense insoutenable qui a tenu l'Algérie entière en haleine.

Le corps sans vie de l'enfant de 10 ans a été remonté à la surface ce samedi, au terme d'une opération de secours titanesque menée dans le village d'Er-Rokn, sur le territoire de la commune de Ghassoul. L'annonce officielle du décès a brisé les derniers espoirs des proches et des centaines de bénévoles massés sur place depuis le début du drame.

Mercredi dernier, la vie de la paisible collectivité d'El Bayadh a basculé lorsque le jeune garçon a glissé accidentellement dans un puits artésien asséché, étroit et profond d'environ 80 mètres. Pendant plus de 60 heures, les équipes de la Protection civile ont mobilisé d'importants moyens et creusé un puits parallèle pour tenter de l'atteindre.

Face à l'impossibilité d'introduire un secouriste directement dans le conduit exigu, la Protection civile a rapidement déployé d'importants engins de terrassement.

Les équipes ont engagé une véritable course contre la montre, creusant sans relâche une tranchée parallèle pour tenter de frayer un accès sécurisé jusqu'au niveau où se trouvait l'enfant.

Au fil des heures, la mobilisation populaire n'a cessé de croître. Des citoyens venus de plusieurs communes voisines se sont relayés sur le chantier pour prêter main-forte aux techniciens et soutenir la famille éprouvée, tandis que les images du chantier de sauvetage inondaient les réseaux sociaux.

Malgré les efforts ininterrompus et l'acheminement de moyens techniques spécialisés, la profondeur extrême et la friabilité des sols ont rendu la progression particulièrement périlleuse, retardant la jonction finale.

Cette tragédie ravive douloureusement le souvenir d'accidents similaires survenus dans la région ces dernières années. Au-delà du deuil qui frappe la wilaya d'El Bayadh, ce drame relance avec urgence la question de la responsabilité collective concernant le stockage de l'eau et le danger permanent que constituent les puits abandonnés ou non sécurisés disséminés à travers le territoire national.

Majda Khellaf

INCENDIES

Les indemnisations des sinistrés entrent dans le concret

QUELQUES jours après les incendies qui ont touché plusieurs régions du pays, l'opération d'indemnisation des sinistrés passe à une nouvelle étape. La remise des décisions d'attribution des aides financières a débuté dans plusieurs wilayas, au profit des citoyens dont les habitations ont été endommagées par les feux. Cette opération, qui intervient après l'achèvement des opérations de recensement, de constatation des dégâts et d'examen des dossiers, vise à permettre aux familles concernées de bénéficier rapidement des aides destinées notamment à la réhabilitation de leurs logements. À Tizi Ouzou, les services des daïras concernées ont commencé à accueillir les citoyens sinistrés et à leur remettre les décisions ouvrant droit aux aides financières. L'opération concerne notamment les communes relevant des daïras de Boghni, Tigzirt, Ouacif, Bouzguène et Béni Douala. À Béjaïa, la remise des décisions a également débuté au niveau de la daïra de Souk El Tenine. Les habitants sinistrés des communes de Melbou, Souk El Tenine et Tamridjet sont concernés par cette opération, engagée après l'achèvement des procédures d'évaluation des dommages. Cette démarche intervient conformément aux instructions du président de la République, qui avait ordonné le lancement de l'opération d'indemnisation des personnes touchées par les incendies avant le 15 septembre 2026.

A. D.

COOPÉRATION NAVALE

Deux bâtiments de l'OTAN accostent au port d'Oran

DEUX bâtiments des forces navales de pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont accosté, hier, au port d'Oran, relevant de la 2e Région militaire, pour une escale de trois jours. C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Il s'agit de la frégate grecque HS Kountouriotis et du patrouilleur italien ITS Montecuccoli, précise la même source.

Les deux bâtiments séjourneront au port d'Oran du 6 au 9 septembre 2026. À l'occasion de cette escale, les commandants des deux bâtiments, accompagnés des délégations qui les accompagnent, ont effectué une visite de courtoisie auprès du commandant de la Base navale principale de Mers El-Kébir, relevant de la 2e Région militaire. Les entretiens ont porté sur les moyens de promouvoir la coopération militaire et de renforcer les relations bilatérales, indique le ministère de la Défense nationale. Dans ce cadre, un exercice naval de type «Passex» sera organisé entre les forces navales algériennes et les marines grecque et italienne.

M. B.